Rapport annuel

COVEA PATRIMOINE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2024

COVEA FINANCE SAS

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion 4

Rapport d'activité 12

Rapport du commissaire aux comptes 30

COMPTES ANNUELS

Bilan 34
Actif 34
Passif 35

Compte de résultat 36

ANNEXE

Stratégie et profil de gestion 39

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices 40

Règles & méthodes comptables 42

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice 45

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice 46

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions 47

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés 48
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles) 48
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition 48
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) 49
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité 50
Exposition directe sur le marché des devises 51
Exposition directe aux marchés de crédit 52
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie 53
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion 54

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat 56
Créances et dettes - ventilation par nature 56
Frais de gestion, autres frais et charges 57
Engagements reçus et donnés 59
Acquisitions temporaires 59
Instruments d'entités liées 60

Détermination et ventilation des sommes distribuables 61
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets 61
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes 63

Inventaire des actifs et passifs 65

Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) 69

Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part) 71

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part) **72**

Synthèse de l'inventaire **73**

Comptes annuels au 29/12/2023 **74**

Informations SFDR **98**

Société de gestion	COVEA FINANCE SASU 8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Dépositaire et conservateur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge
Établissement placeur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge
Commissaire aux Comptes	KPMG Audit Tour Eqho - 2, avenue Gambetta - 92066 Paris La défense
Commercialisateur	COVEA FINANCE SASU (Entité du groupe COVEA) 8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

Informations concernant les placements et la gestion

Classification : Néant.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation des revenus et capitalisation des plus-values nettes réalisées.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est de chercher à réaliser une performance diminuée des frais de gestion sur les marchés actions et taux internationaux en se fondant sur les perspectives économiques et financières établies par la société de gestion et en recherchant le meilleur couple rentabilité/risque sur un horizon d'au moins cinq ans.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Une telle comparaison ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur.

Stratégie d'investissement :

Description des stratégies utilisées :

La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

L'objectif est d'offrir une gestion flexible d'un portefeuille investi en OPC et en valeurs mobilières françaises et étrangères : obligations, actions, titres de créances négociables et toute autre valeur négociée sur un marché réglementé.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire. La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs et catégories d'OPC est fondée sur une analyse fondamentale des perspectives économiques et financières établies par Covéa Finance et pourra donc varier en fonction des anticipations du gérant.

Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La stratégie d'investissement mise en oeuvre par le gérant se décompose en deux phases successives :

Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie, dans un premier temps, sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente trois fois par an les scénarios macroéconomiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la Société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la Société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct.

Dans un second temps, l'équipe de gestion choisit de façon discrétionnaire ses investissements parmi les différents supports d'investissements (catégories d'actifs et d'OPC).

La performance sera obtenue d'une part par l'allocation d'actifs et d'autre part, par la sélection des supports d'investissement.

L'équipe de gestion, en complément de l'analyse financière, s'appuie dans le cadre de ses décisions d'investissement, sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères « ESG ») appréciés à partir des données extra-financières disponibles de l'équipe d'analyse financière et extra-financière de la Société de gestion ou sur celles d'un prestataire de données externe.

Afin de garantir une communication proportionnée à la prise en compte des critères ESG, les objectifs suivants sont respectés :

L'analyse extra-financière couvre au minimum :

- 90% des actions de grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés », des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par les pays développés et,

- 75% des actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays émergents, des actions émises par des petites et moyennes capitalisations, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield » et de la dette souveraine émise par des pays émergents.

Le taux d'analyse est apprécié en fonction des actifs éligibles et des niveaux maximum d'investissement précisés dans la rubrique « Description des catégories d'actifs ».

Cette analyse est fondée sur une approche en amélioration de note ; la note du placement collectif devant être supérieure à la note de l'univers d'investissement de l'OPC. L'élaboration de cette note est appréciée sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note. Le classement des valeurs étant établi à partir des notations décimales. Les objectifs extra-financiers du fonds sont déterminés à partir de notre politique ESG consultable sur le site internet de Covéa Finance :
https://institutionnel.covea-finance.fr/engagements-et-esg/politique-relative-aux-risques-de-durabilite-et-lesg

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ainsi, la politique d'investissement de la Société de gestion prend en compte les impacts les plus significatifs du risque en matière de durabilité et vise à le limiter à travers un double dispositif s'articulant principalement autour de :

- la mise en place de filtres d'exclusion normatifs et sectoriels applicables à tous les OPC, pour tout investissement direct en actions et/ou en obligations (cf. politique d'exclusion disponible sur le site Internet www.covea-finance.fr.), et
- de la mise en place de critères de sélection extra-financiers déterminés à partir des appréciations de l'équipe de Recherche interne et/ou à partir des données disponibles d'un prestataire externe indépendant en complément des critères de sélection financiers.

Le risque de durabilité est ainsi apprécié à partir d'un ensemble de critères sur les piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance pour identifier les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs

Actuellement, Covéa Finance ne prend pas en compte les principales incidences négatives au sens de l'Article 4 du règlement SFDR pour les raisons suivantes :

- La disponibilité et la qualité des données publiées par les émetteurs ne permettent pas encore de prendre en compte les incidences négatives avec le niveau de granularité et de rigueur que nous souhaitons appliquer dans notre approche ESG ;

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sera réévaluée dans le cadre du recours à de nouveaux fournisseurs de données et de la mise en place d'un nouveau système de notation ESG conformément à la Politique relative aux risques de durabilité et à l'ESG disponible à l'adresse www.covea-finance.fr.

Les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans le rapport annuel de l'OPC.

Néanmoins, l'évaluation de l'impact probable des risques en matière de durabilité sur la performance des OPC reste soumise à des limitations structurelles telles que la disponibilité et la qualité des données.

Le règlement européen 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Règlement Taxonomie ») a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. Le Règlement Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution,
- Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Cette information peut faire l'objet d'une mise à jour en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée au Règlement Taxonomie, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Au regard des données émettrices disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union européenne s'élève à 0%. La part des investissements alignés sur le Règlement Taxonomie repose au plan environnemental sur un accès progressif et continu aux données communiquées par les émetteurs. Le Fonds sera à même de déterminer, au fur et à mesure de la mise à disposition de ces données par les émetteurs, un objectif d'alignement conformément à la réglementation en vigueur.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

L'exposition au risque action est comprise entre 0 % et 100 % de l'actif net et portera sur :
- des entreprises de taille importante (Larges Caps),
- des entreprises de petite et/ou moyenne capitalisations (Smalls et Mids Caps) dans la limite de 30 % de l'actif net et,
- des entreprises des pays émergents dans la limite de 30 % de l'actif net dont 10% maximum en actions en direct.
- L'exposition au risque de taux est comprise entre 0 et 100% de l'actif net.
- L'exposition au marché des matières premières (via des contrats à terme sur indices de marchandises/matières premières) est limitée à 15% maximum de l'actif net.

L'exposition au risque de taux via des titres en direct et des OPC est comprise entre 0 et 100% de l'actif net.

Le fonds est investi jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Le fonds sélectionne également des actions et des OPC investis en actions internationales, y compris, ceux spécialisés sur les sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations.

Le FCP est exposé au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net.

Les stratégies utilisées

La gestion du portefeuille est diversifiée et discrétionnaire selon les anticipations de la société de gestion.
Les stratégies utilisées, visant à réaliser l'objectif de gestion de l'OPCVM, sont principalement les suivantes :
- allocation tactique d'actifs entre actions, obligations, monétaire et devises ;
- allocation actions : géographique ;
- allocation obligataire : choix du degré de risque crédit et allocation géographique ;
- allocation devise : choix du degré de couverture de change.

L'OPCVM bénéficie indirectement des différentes stratégies de gestion mises en œuvre par les OPC dans lesquels il investit.

Devises :

Le FCP peut utiliser en exposition ou en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. Il peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnel, sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans le but d'exposer le fonds aux devises autres que celles de valorisation ou dans le but de couvrir le fonds contre le risque de change.

Description des catégories d'actifs

- Actions ou parts d'organismes de placement collectifs et de fonds d'investissement :

Le FCP est investi entre 0% et 100% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPC dont :
- 0 à 100% en OPC actions
- 0 à 100% en OPC obligataires et monétaires et monétaires court terme
- 0 à 100% en OPC sans classification
- 0 à 100% en OPC indiciels cotés (ETF et FIA indiciels cotés)

Le fonds pourra avoir recours à :
- des OPCVM français ou étranger jusqu'à 100% de son actif net,
- des FIA de droit français ou à des FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger à condition de respecter les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier dans la limite maximale de 30% de l'actif net.

Le fonds peut être investi en totalité en parts ou actions d'autres OPC, y compris des OPC gérés par la société de gestion.

- Actions et valeurs assimilées :

Le fonds peut être investi en actions et/ou valeurs assimilées à hauteur maximale de 50% de l'actif net.

La sélection s'effectue sur des titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de votes de sociétés.

Le fonds pourra investir dans des sociétés de toutes tailles de capitalisations. Cependant, l'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations n'excédera pas 30% maximum de l'actif net.

Le fonds n'a pas vocation à investir plus de 10% de l'actif net dans des pays émergents.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille du fonds peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE et/ou de l'Union européenne ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie sur tout type de maturité, de devise et sans contrainte de notation.

Les investissements sur des titres de catégorie « Haut Rendement » (dite spéculative) pourront porter sur 100% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre -10 et +10.

Le fonds pourra notamment investir dans des obligations, des titres de créances négociables ou équivalents étrangers dont maximum 20% de son actif net dans des obligations convertibles.

- Instruments dérivés :

Nature des marchés d'intervention :
- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
- Actions
- Taux
- Crédit
- Change
- Indice (dont indices de matières premières)
- Autres risques : volatilité

Nature des interventions :
- Couverture
- Exposition

Nature des instruments dérivés utilisés :
- Futures sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, devises, volatilité et indices de matières premières
- Options sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts
- Swaps de taux, de change
- Change à terme

Stratégies d'utilisation des instruments dérivés :

Les opérations portant sur les instruments dérivés seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif net de l'OPCVM.

Les instruments financiers à terme et/ou conditionnels font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité. Leurs sous-jacents relèvent des catégories d'actifs utilisés en direct.

Les futures sur actions/ indices liés aux marchés actions sont utilisés en ajustement de l'exposition actions (exposition ou bien couverture), afin de réaliser l'objectif de gestion.

Les futures sur volatilité sont utilisés dans une optique de couverture ou d'exposition au niveau de la volatilité implicite des principaux indices des marchés actions en permettant de tirer profit d'une hausse/baisse du niveau absolu de l'indice de volatilité.

Les options sur actions/ indices liés aux marches actions sont utilisées en ajustement de l'exposition actions, en couverture d'un risque action (par exemple élimination de la composante action d'une obligation convertible) ou en couverture du risque crédit (par exemple en exploitant la corrélation entre la variation des indices boursiers et celle des spreads de crédit).

Les options sur actions/ indices liés aux marches actions permettent aussi de tirer profit d'une hausse/baisse de la volatilité.

Enfin, les options sur actions/ indices liés aux marchés actions ouvrent la possibilité de stratégies de gestion dites « asymétriques », dans lesquelles les gains potentiels peuvent être illimités pour des pertes potentielles strictement limitées, ou inversement.

Les futures sur taux d'intérêts (contrats à terme) sont utilisés en achat ou vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour ajuster l'exposition globale du portefeuille au risque de taux.

Les futures sur devises, contrats à terme liés aux marches des changes, sont utilisés en achat ou vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux devises. Ils permettent d'ajuster l'exposition devises (ou en couverture) afin de réaliser l'objectif de gestion.

Les futures sur indices de matières premières sont utilisés afin d'ajuster l'exposition globale du portefeuille au risque matières premières dans une limite de 15% maximum de l'actif net. Les indices de matières premières auxquels le fonds aura recours seront constitués de différentes matières premières. Le fonds peut investir sur :
- des contrats à terme sur indices de marchandises/matières premières respectant la règle de diversification de l'indice des 20%/35% ;
- des contrats à terme sur indices de marchandises/matières premières ne respectant pas la règle des 20%/35% en respectant les règles de division des risques des 5%/10%/40%.

Les options sur taux d'intérêts permettent de tirer profit d'une hausse/baisse de la volatilité et/ou d'ajuster l'exposition globale du portefeuille au risque de taux.

Les swaps de taux peuvent être utilisés comme substituts aux titres vifs pour exposer ou couvrir le portefeuille face à l'évolution des taux d'intérêts lorsqu'ils se révèlent plus intéressants financièrement que ces derniers. Ils peuvent aussi permettre de passer d'une obligation à taux variable à une obligation à taux fixe (ou réciproquement) en fonction des anticipations de taux du gérant, tout en conservant le spread de crédit offert par l'émetteur de l'obligation.

Les swaps de change sont utilisés pour couvrir ou exposer le risque de change d'une obligation en devise (par exemple quand pour un émetteur donné et une maturité donnée, les obligations de cet émetteur offrent un meilleur rendement en devise swapée en euro que directement en euro).

Le change à terme est utilisé en couverture/exposition à une devise.

Le risque de taux des instruments mentionnés ci-dessus est pris en compte dans la fourchette de sensibilité autorisée.

Le risque actions de ces instruments est pris en compte dans la fourchette autorisée d'exposition aux marchés actions.

- Titres intégrant des dérivés :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
- Actions
- Change
- Indice (dont indices de matières premières)

Nature des interventions :
- Couverture
- Exposition

Nature des instruments utilisés :
- Obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligations callables/puttables)
- Bons de souscription de titres financiers
- Warrants
- Autres titres de capital ou de créance comportant un contrat financier (y compris les contrats à terme sur indices de matières premières)

Stratégie d'utilisation des titres intégrant des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

L'OPCVM pourra avoir recours sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, à titre accessoire, à des titres intégrant des dérivés dont des obligations convertibles ou des certificats ayant pour sous-jacent des indices de contrat à terme sur matières premières à hauteur maximale de 40% de l'actif net dans un esprit d'optimisation de la performance. Ces instruments dérivés seront utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition sur des risques actions ou/et change et/ou matières premières.

Le fonds peut avoir recours à des contrats à terme sur indices de marchandises/matières premières dans la limite maximale de 15% de l'actif net. Les indices de matières premières auxquels le fonds aura recours seront constitués de différentes matières premières. Le fonds peut investir sur :
- des contrats à terme sur indices de marchandises/matières premières respectant la règle de diversification de l'indice des 20%/35% ;
- des contrats à terme sur indices de marchandises/matières premières ne respectant pas la règle des 20%/35% en respectant les règles de division des risques des 5%/10%/40%.

- Emprunts d'espèces :

Dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, l'équipe de gestion peut effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.

- Dépôts :

Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'Espace Economique Européen dont le terme est inférieur à 12 mois peuvent être utilisés afin de rémunérer de la trésorerie dans la limite maximale de 10% de l'actif net.

- Liquidités :

Afin de répondre à l'objectif de gestion, l'OPC peut détenir des liquidités dans la limite de 10% maximum de l'actif net. Toutefois, lorsque des conditions exceptionnelles sur le marché le justifient, l'OPC peut porter cette limite à 20% sans que ces liquidités

cumulées avec l'exposition aux éléments mentionnés au III de l'article R.214-21 et de l'article R.214-32-29 du code monétaire et financier ne dépassent 30% de l'actif net.

- Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

L'OPC pourra mettre en oeuvre les techniques de cessions ou d'acquisitions temporaires d'instruments financiers.

Celles-ci consisteront en des prêts/emprunts de titres et/ou mises/prises en pension d'actions et/ou valeurs assimilées ou produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) dans la limite maximale de 100% de son actif net avec la faculté de rappeler le montant total en espèces pour les opérations de prise en pension contre espèces à tout moment ou de mettre fin à l'opération qu'il a contractée.

La proportion attendue d'actifs sous gestion qui fera l'objet d'opérations d'acquisition et/ou de cession temporaires de titres pourra représenter 10% de l'actif.

Les opérations éventuelles d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront toutes réalisées dans des conditions de marché et dans les limites réglementaires. Ces opérations sont réalisées dans un but de gestion de trésorerie et/ou d'optimisation des revenus de l'OPC.

Les contreparties de ces opérations seront des établissements de crédit, de notation minimale "Investment Grade" et dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE. Elles seront sélectionnées par un comité de sélection des contreparties selon des critères définis par la société de gestion. Des informations complémentaires sur la rémunération figurent dans le paragraphe relatif aux frais et commissions.

Les actifs reçus par l'OPC dans le cadre des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres seront conservés par le dépositaire du fonds.

Les actifs reçus par l'OPC dans le cadre des techniques de gestion efficace sont considérés comme des garanties financières.

- Informations sur les garanties financières :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments dérivés de gré à gré et les opérations d'acquisition / cession temporaires des titres, l'OPCVM peut recevoir des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPC recevra uniquement des espèces en garantie financière (collatéral).

A cet égard, toute garantie financière reçue respectera les éléments suivants :

Les garanties financières reçues en espèces seront :
- placées en dépôt auprès d'entités éligibles,
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) Monétaire

Les risques associés aux réinvestissements des espèces dépendent du type d'actifs ou du type d'opérations et peuvent consister en des risques de liquidité ou des risques de contrepartie.

- *Niveau d'utilisation maximum des différents instruments :*

L'exposition globale en titres vifs, parts ou actions d'OPC ainsi qu'en instruments financiers à terme pourra porter sur 200% de l'actif net (soit jusqu'à 100 % de l'actif net en titres vifs et parts ou actions d'OPC et jusqu'à 100 % de l'actif net en instruments dérivés) dans le respect des limites des catégories d'exposition prédéfinies. Cette limite d'engagement prend en compte, le cas échéant, les instruments intégrant des dérivés.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Les risques auxquels s'exposent les investisseurs en souscrivant les parts du FCP sont les suivants :

- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion appliqué au fonds repose sur la sélection de valeurs. Il existe donc un risque que les valeurs sélectionnées ne soient pas les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

- Risque de perte en capital :

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque actions :

Il correspond au risque lié aux variations des marchés actions qui peuvent avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du fonds en cas de baisse des marchés actions.

- Risque de taux :

Il correspond au risque lié à une remontée des taux d'intérêt ayant pour conséquence une baisse des cours des titres de créance et/ou des instruments du marché monétaire pouvant ainsi entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque de crédit :

Il correspond au risque pouvant résulter du défaut ou de la dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur d'instruments de taux. La valeur des instruments de taux peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque de change :

Il correspond au risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du fonds qui est l'Euro. Ce risque sera représenté par la part du portefeuille non investie en Euro. La fluctuation des devises par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur liquidative du fonds (dans le cas où l'exposition à ces devises n'est pas couverte).

- Risque lié à des investissements dans des pays émergents :

Il correspond au risque lié aux investissements en titres et/ou devises des pays émergents qui se caractérisent par un cours plus volatil et une liquidité des titres plus réduite. Ces marchés peuvent présenter par ailleurs des risques particuliers dus à des conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés pouvant s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque lié à l'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations :

Il correspond au risque lié à des investissements en actions de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations dont le cours peut être plus volatil et la liquidité des titres plus réduite que ceux de sociétés de grande capitalisation, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

- Risque lié à l'investissement dans des instruments dérivés et/ou titres intégrant des dérivés :

Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés et/ou à des titres intégrant des dérivés. L'utilisation de ces instruments en cas de stratégie d'exposition dans un marché baissier ou de stratégie de couverture dans un marché haussier peut entrainer un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds

- Risque de contrepartie :

Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

- Risque lié aux matières premières :

Le fonds peut être exposé à travers ses sous-jacents au marché des matières premières. Les matières premières peuvent avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles. Une évolution défavorable des marchés de matières premières pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds en raison de son exposition indirecte aux matières premières.

- Risque de durabilité :

Tout évènement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel évènement ou d'une telle situation peut également conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs de l'univers d'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes (une baisse des revenus ; des coûts plus élevés ; des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs…). En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Part « A » : Tous souscripteurs, peut être support de contrats assurance vie
Part « I » : Personnes morales et/ou OPC

L'orientation de placement correspond aux besoins de personnes qui recherchent une valorisation dynamique du capital, et qui acceptent de s'exposer à un risque action important.
La durée recommandée de ce placement est au minimum de 5 ans.
Cet OPCVM ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une « US Person » au sens du dispositif FATCA de 2010.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle du porteur qui, pour la déterminer, doit prendre en compte son patrimoine personnel, ses besoins actuels et la durée de placement recommandée ainsi que son aversion au risque. Il est recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Régime fiscal : L'OPCVM n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés en France. Le principe de la transparence fiscale s'applique au porteur.
La fiscalité du porteur dépend de la qualité de résident ou non résident de la personne morale ou physique.
Les revenus distribués sont soumis à l'impôt sur les revenus pour les personnes physiques résidentes, sauf cas particulier de prélèvement libératoire ou à l'impôt sur les sociétés pour les personnes morales.
Les plus-values de cession de valeurs mobilières réalisées par une personne physique ne sont taxées que si le montant annuel des cessions par foyer fiscal excède le seuil fixé annuellement par la loi de finances. Les plus-values latentes dégagées par les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés, sont à intégrer dans le résultat imposable selon les modalités fiscales applicables à leur catégorie.
Les dividendes reçus par un porteur non-résident sont soumis à la retenue à la source sous réserve de l'existence d'une convention fiscale avec le pays du porteur de part.
D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal.
Cet OPCVM peut servir de support aux contrats d'assurance vie.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance et sur le site www.covea-finance.fr.*
- *Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris.*
  Courriel : communication@covea-finance.fr
- *Date de création de l'OPCVM : 28 avril 2014.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Environnement Economique

L'inflation a poursuivi son reflux en 2024 dans les grandes économies développées. Dans l'Union européenne, le ralentissement des prix a essentiellement été le fruit de la baisse des prix des biens importés. Face à ce constat, les banques centrales ont amorcé un mouvement de baisse de leurs taux directeurs. Elles restent néanmoins prudentes face à un risque persistant de boucle prix-salaires, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Les conflits en Ukraine et au Proche-Orient se sont poursuivis, ce dernier ayant même pris de l'ampleur. La polarisation du monde en est exacerbée. L'année a aussi été marquée par l'émergence d'une forte instabilité politique en Allemagne et, surtout, en France, ainsi que par l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Sur le marché des changes, l'euro a chuté de 6,0% contre le dollar, à 1,0389 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 3,1%, pour terminer l'année à 74,64 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a amorcé tardivement un mouvement de détente de sa politique monétaire. Elle a réduit son objectif de taux d'intérêt des fed funds de 100 points de base, en trois étapes. Les banquiers centraux américains se veulent prudents pour la suite. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signalait ainsi 50 points de base de baisse de taux en 2025. L'inflation a cessé de baisser depuis la fin de l'été et elle s'est même un peu redressée, à 2,7% en novembre. L'inflation sous-jacente remonte aussi. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. L'activité économique reste bien orientée, notamment soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers bénéficient d'un marché du travail toujours porteur et d'un redressement de leur pouvoir d'achat. Donald Trump a remporté l'élection présidentielle et les Républicains sont majoritaires dans les deux chambres du Congrès. Baisse de la fiscalité, montée des droits de douane, réduction des dépenses et contrôle de l'immigration sont les priorités affichées par le Président élu et les principaux membres de son futur gouvernement. Des menaces concrètes ont déjà été proférées envers le Mexique et le Canada pour qu'ils renforcent le contrôle de leurs frontières.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a entamé une détente prudente de sa politique monétaire, dans un contexte de résistance de l'inflation. Si le fort recul des prix énergétiques a permis un net ralentissement de l'indice des prix à la consommation, l'inflation sous-jacente est restée plus élevée, soutenue notamment par l'impact de la dynamique des salaires sur les prix des services. Après le maintien d'une tendance favorable en début d'année, les indicateurs d'activité économique se sont dégradés. Après avoir remporté les élections législatives en juillet, les Travaillistes ont présenté en octobre un premier budget de soutien à l'activité. Celui-ci comprend d'importantes hausses des dépenses, financées par des augmentations d'impôts et un recours accru aux emprunts.

En zone euro, la Banque centrale européenne a également amorcé la détente de sa politique monétaire, avec une baisse de 100 points de base du taux d'intérêt de sa facilité de dépôt. Les banquiers centraux européens se montrent plus confiants dans l'atteinte prochaine de leur objectif d'inflation à moyen terme. Ils conservent toutefois une attitude prudente face à des risques de tensions persistantes sur la formation des salaires et, par conséquent sur les prix des services. En 2024, elle a mis en œuvre une réforme de son cadre opérationnel qui s'est essentiellement traduite dans un premier temps par la diminution de l'écart entre son taux de dépôt et celui des opérations principales de refinancement des banques. Elle a aussi cessé en fin d'année de réinvestir sur le marché obligataire le produit des titres de son portefeuille PEPP arrivés à échéance. Après avoir touché l'objectif de 2%, l'inflation remonte depuis la fin de l'été (2,2% en novembre). Sa résistance s'explique en partie par celle des prix des services, qui ne ralentissent pas suffisamment. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, et l'incertitude s'est renforcée avec une instabilité politique accrue, notamment en France mais aussi en Allemagne.

En Chine, la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier ont continué à peser sur l'activité économique en 2024. Parallèlement, les soutiens publics à l'industrie ont permis à la production de croître sensiblement, engendrant une forte pression baissière sur les prix. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé que de nouvelles mesures vont intervenir en 2025, avec une priorité donnée à la demande domestique et plus particulièrement à la consommation des ménages. **Au Japon, le gouvernement a aussi annoncé des soutiens supplémentaires à l'activité économique, alors que la Banque du Japon s'est engagée dans un durcissement très progressif de sa politique monétaire.** Elle a renoncé en début d'année à sa politique de taux négatif et a remonté une nouvelle fois son taux directeur en juillet. Elle a aussi diminué ses achats de titres. L'inflation reste supérieure à son objectif, notamment nourrie par la dynamique des salaires et une activité économique plus dynamique. Mais la forte dépréciation du yen pèse sur les prix des importations. Enfin, **la Corée du Sud a également été frappée par l'instabilité politique. Le Parlement a destitué le président Yoon**, qui avait tenté d'instaurer la loi martiale, puis son Premier ministre, qui assurait l'intérim.

Présentation de la gestion réalisée sur les actions

Europe

Performances OPC

En 2024, la performance de COVEA PATRIMOINE a été de -3,00 % pour la part AC, de -2,12 % pour la part IC.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

Présentation de la gestion réalisée sur la Multigestion

Marchés Financiers

2024 s'est à nouveau traduite par d'importants rebondissements, tant sur les aspects politiques, géopolitiques, qu'économiques clefs.

En effet, l'année s'est inscrite dans un contexte politique spécifique, car de manière très inhabituelle, plus de la moitié de la population mondiale s'est rendue aux urnes. Nos travaux de début d'année mettaient en avant ce facteur comme une des principales sources de volatilité, avec comme point culminant les élections américaines de novembre. Le fait est qu'en Europe, l'instabilité politique s'est installée, dans la foulée de la dissolution de l'Assemblée nationale française et de la chute du gouvernement allemand. Aux Etats-Unis, la victoire écrasante de Donald Trump à la Présidence suscite aussi bien les espoirs, qu'elle ne ravive les craintes à travers le monde (droits de douaniers, restrictions des échanges avec certaines sociétés ...). Parmi les autres faits politiques marquants, notons par exemple l'instabilité forte en Corée, alors que le Président a été destitué en décembre.

Sur le plan géopolitique, les tensions commerciales entre les Etats Unis et la Chine sont restées vives tout au long de l'année, et les positions affichées par le nouveau président américain ne devraient pas permettre d'apaiser le climat. Au Moyen Orient, l'extension progressive du conflit israélo gazaoui, au Liban, en Syrie ou au Yémen a également été source de vigilance sur les marchés financiers, même si la guerre dans cette région n'a pas induit d'importantes réactions sur les hydrocarbures (WTI : +0,1% en $).

Au total, la relative résistance de la croissance économique mondiale, notamment sa capacité à absorber les hausses de taux administrés au cours des années précédentes par les principales banques centrales aura permis de soutenir les marchés boursiers. Dans ce contexte, et comme nous l'avons plusieurs fois souligné dans nos Perspectives Economiques et Financières, le desserrement des conditions monétaires s'est révélé plus lent et plus tardif que les investisseurs ne l'avaient anticipé, sur fonds d'une inflation durablement plus élevée.

Soulignons que 2024 est l'année de tous les contrastes financiers, sous le prisme de performances exprimées en euros :

Le bitcoin (+123,5%), instrument sans actif de réserve de contrepartie, pulvérise un temps le niveau de 100 000 $, bénéficiant d'une vague d'environ 100 Mds $ nets de nouvelle demande, alimentée par la mise en place d'ETF, et du ralliement de Donald Trump pour éventuellement lui donner le statut d'instrument de réserve, au même titre que le dollar. Dans la même lignée, les métaux précieux comme l'or (+35,6%) et l'argent (+29%) ont également bénéficié d'importants flux acheteurs des banques centrales.

La très forte performance de l'indice actions internationales MSCI Monde tous pays (+23,7%) supplante nettement celle des indices obligataires (iBoxx USD Overall : +8,35% ; iBoxx € Overall : +2,51%). Cependant, sa performance reflète en bonne partie, sa composante américaine, qui compte désormais pour plus de 70%. Côté américain, l'indice S&P 500 (+31,8%) se compose pour plus du tiers des « 7 magnifiques », formule usitée pour qualifier les stars technologiques du Nasdaq 100 (+33,5%). De plus, la performance des indices américains est amplifiée par l'appréciation du dollar sur la majorité des devises, et en particulier l'euro (EUR/USD : -6,2%).

Les autres grandes composantes de l'indice mondial, que sont les actions japonaises (MSCI Japon : + 13,4%), européennes (MSCI Europe : +5,8%) avec la zone euro (MSCI Euro : +6,3%), et émergentes (MSCI Emergents : +12,3 %) affichent des évolutions, certes positives, mais bien moindre que les Etats Unis.

Au sein de l'Europe, la performance des actions françaises (CAC : -2,2%), fait pâle figure au regard de celles de l'Allemagne (Dax : + 18,8%), qui traversent pourtant des difficultés parfois similaires (prix élevé de l'énergie, désindustrialisation, pertes de marché à l'export) ou encore de l'Espagne (IBEX 35 : +14,8%) et de l'Italie (MIB : +12,6%), favorisées par leur secteur bancaire. Les actions nordiques terminent en queue de peloton, très impactées par l'évolution du groupe pharmaceutique Novo Nordisk, qui pèse à elle seule plus de 20% de l'indice local (MSCI Nordique : -3,5%).

En fait, l'évolution des indices régionaux, nationaux, sectoriels et intra sectoriels dérive en partie de flux d'investissements hyper concentrés, qui s'orientent en fonction :

- D'effets déformants des politiques protectionnistes, mises en place ou attendues par les gouvernements – avec par exemple, l'application de droits de douanes chinois pesant sur les valeurs exportatrices françaises du luxe, les restrictions technologiques américaines vers la Chine impactant les équipementiers néerlandais de puces électroniques, ou encore la réorientation d'exportations de la Chine vers l'Europe pénalisant les équipementiers d'énergies renouvelables ou la chaîne de valeur de la voiture électrique, amenant des contre-mesures de sa part.

- De la taille de capitalisation des titres. A nouveau cette année, les investisseurs privilégient les grandes valeurs. La désaffection pour les petites valeurs se traduit en Europe par une attrition de la côte, les nombre d'introductions ne compensant pas les sorties.

- De la dominance et du bon positionnement des sociétés aux thématiques, jugées à forte visibilité - comme l'intelligence artificielle (IA) ou la défense.

La combinaison de ces trois facteurs entraine, à tous les niveaux, des distorsions de performances hors normes, qui s'exacerbent au sein d'un même secteur ; à l'instar de l'écart de près de 250 points, enregistré entre Nividia (+190%) et Intel (-56,8%), dans la production de puces électroniques.

Au sein des Emergents, l'engouement pour la technologie explique la très forte progression des indices Israélien et à Taiwanais (TA 125 : +37,8% ; TWSE : +28,1%). La Chine affiche un retour de flamme notable (CSI 300 : +19,3%) à partir de septembre, dès que le Politburo évoque des mesures d'aide aux banques, pouvant déboucher in fine sur un plan de 411 Mds € consacré à la consommation et à l'immobilier. Reste que la relative léthargie économique du pays pèse sur l'évolution des métaux industriels et en partie sur la conjoncture du Brésil (Ibovespa : -24,9%), son partenaire privilégié en matières premières ; ce qui participe au net recul des actions sud-américaines (MSCI Amérique latine : - 25,6%).

L'autre fait marquant de l'observation de la performance des indices mondiaux d'actions est sa quasi-linéarité sur l'année. Le seul véritable à-coup, vite absorbé, se situe dans le courant de l'été, lorsque les bourses affrontent un krach éclair le 5 août, quand la banque centrale japonaise (BOJ) engage une politique plus restrictive, qui entraine le débouclement de positions d'arbitrages monétaires USD/ JPY dans des marchés trop peu liquides. Les marchés actions rebondissent dans le calme du fait de statistiques américaines, qui laissent augurer, cette fois, un atterrissage économique en douceur, et du discours, le 23 août, du Président de la FED à Jackson Hole, annonciateur d'un prochain pivot monétaire.

Ainsi, les marchés reprennent leur puissante ascension jusqu'en fin d'année, grâce aux annonces par les autorités chinoises d'un arsenal de mesures visant à relancer l'économie du pays par le biais des banques et de l'immobilier, ainsi qu'aux desserrements monétaires cumulés de la BCE et de la FED sur les quatre derniers mois de l'année. Ces puissants stimuli leur permettent d'affronter les vents contraires de fortes remontées des taux à 10 ans - qui atteignent plus de 4,60% aux Etats Unis -, alimentée en partie par le retour des incertitudes sur la soutenabilité des dettes publiques.

Concernant la moins bonne orientation du compartiment obligataire, la résistance de l'économie mondiale, l'instabilité politique de pays européens, les besoins de financements d'Etats dispendieux entretenant des doutes sur la soutenabilité de dettes souveraines, l'abaissement de la note de la France par les agences de notation et la perception de futures mesures jugées inflationnistes par Donald Trump aux Etats Unis, alimentent une nouvelles vagues de hausses des taux longs en fin de période, ramenant ceux-ci sur les points hauts annuels en fin d'année.

En matière de taux souverains, la France se distingue nettement. En effet, la dissolution de son Assemblée nationale le 9 juin intervient alors que l'agence Standard & Poor's avait détériorée en mai sa note souveraine de AA à AA-, aux vues de la détérioration de sa situation budgétaire. A plusieurs reprises, son taux 10 ans dépasse celui de la Grèce. Surtout, sur cette maturité, l'écart de rendement avec l'Allemagne passe d'un niveau d'environ 50 points de base à 80 points de base. Cette situation perdure d'autant plus que la note de crédit à long terme du pays se trouve à nouveau dégradée le 13 décembre par l'agence de notation Moody's aux vues de la situation politique et budgétaire.

En matière d'obligations privées, ces dernières affichent des performances sensiblement supérieures aux titres souverains, comme le reflètent les indices mondiaux de toutes les émissions en USD et en EUR : IBoxx $ Corporates Overall: +9,82% ; IBoxx € Corporates Overall : +4,56%. En effet, l'appétence des investisseurs pour les actifs risqués se traduit pour la classe d'actifs par une diminution continue des primes de risque, qui atteignent leur niveau plancher des dix dernières années.

Politique de gestion

Entre le début et la fin de l'année 2024, le poids des actions augmente dans le portefeuille de Covéa Patrimoine, passant d'environ 1,8% à 29,1%. Nous modulons l'exposition aux actions essentiellement au travers des valeurs européennes.

Parmi les actions des pays émergents, le fonds privilégie les valeurs asiatiques du Pacifique hors Japon. Le poids de celles-ci passe de 2,5% à 1,7%

L'exposition aux convertibles progresse de 3,5% à 4,2% du portefeuille.

L'exposition obligataire, qui se partage entre des fonds de titres souverains et de crédit, dont certains internationaux, augmente de 38% à 49,3%.

Nous renforçons les positions en fonds de performance absolue, qui atteignaient 2% en début d'exercice, pour tendre vers 3,5%.

Entre le début et la fin de l'année, le poids des liquidités s'accroit de 15,5% à 22,5%.

La complexité de gestion depuis quelques années vient de la difficulté à diversifier les actifs, étant donné leur corrélation inhabituelle. Leur valorisation est guidée pour beaucoup par l'évolution des taux longs et les anticipations portant sur la politique des banques centrales pour juguler l'inflation.

En janvier, nous renforçons l'exposition sur les petites capitalisations avec l'achat de Covéa Perspectives Entreprises. Nous achetons les valeurs Alstom, Davide Campari, Enel, Engie, Michelin, Pernod Ricard, Totalenergies et Verallia. Les positions en Alten, Bureau Veritas, Danone, Lonza, Nexans, Orange, Rubis, Sanofi, Spie, Teleperformance, Vivendi et Worldline sont réduites. Nous exploitons la volatilité des marchés actions en renforçant une position acheteuse sur les valeurs américaines de petites capitalisations et vendeuse sur l'indice Nasdaq. En début de mois, nous renforçons l'exposition actions en cédant des contrats futures Euro Stoxx 50 puis l'allégeons progressivement durant la hausse des marchés. Nous prenons des bénéfices sur nos positions acheteuses en 10 ans US et vendeuses de contrats Euro BTP. Dans une phase de hausse des taux, nous augmentons progressivement la sensibilité du fonds avec l'achat de futures Euro Bund et renforçons la position sur le contrat US Ultra Bond. En matière de devises, nous réduisons l'exposition sur le yen et l'EUR/USD. Fin janvier, l'exposition aux actions termine à 2,2%.

Courant février, nous achetons les valeurs Akzo Nobel, Alten, Danone, Dassault Systèmes, Enel, Infineon, Legrand, L'Oréal, Orange, Sanofi, STMicroelectronics, Thales et TotalEnergies. Les positions en Alstom, Bureau Veritas, Croda, Interpump, Lonza, LVMH, Michelin, Norma, Vivendi, Verallia et Vodafone sont réduites. En milieu de mois, nous intégrons un fonds de suivi de tendance (Amundi Metori Epsilon Global Trends) ainsi qu'un fonds multi-stratégies (BNP Theam Cross Asset High Focus) et allégeons les fonds long/short obligataires (JP Income Opportunity et Candriam Long Short Credit). Nous exploitons la volatilité des marchés actions en prenant des profits sur une position acheteuse sur les valeurs américaines de petites capitalisations et vendeuse sur l'indice Nasdaq. En début de mois, nous renforçons l'exposition actions en achetant des contrats futures Euro Stoxx 50 puis l'allégeons progressivement durant la hausse des marchés. Nous renforçons nos positions acheteuses en 10 ans US et vendeuses de contrats Euro BTP. Dans une phase de hausse des taux, nous augmentons la sensibilité du fonds avec l'achat de futures Euro Bund. En matière de devises, nous augmentons l'exposition sur le yen. Fin février, l'exposition aux actions du fonds termine à 3,9%.

Courant mars, nous achetons les valeurs ArcelorMittal, Dassault Systèmes, Deutsche Telekom, Heineken, Infineon, Orange, Pernod Ricard, STMicroelectronics et Vinci. Les positions en Alstom, Cellnex, Engie, Iberdrola, Lonza, Neste, Symrise et Thales sont réduites. En matière de devises, nous augmentons l'exposition sur le yen.

En fin de premier trimestre, le fonds s'expose en conséquence aux actions, convertibles, obligations, fonds de performance absolue, monétaires et liquidités respectivement à hauteur de 5,1%, 3,9%, 2,7, 41,7% et 12,4%.

En avril, nous accompagnons la baisse des marchés actions en renforçant progressivement l'exposition du fonds par l'achat de titres et la réduction des positions courtes en contrats futures Euro Stoxx 50. Les valeurs Alten, Dassault Systèmes, Infineon, LVMH, Sartorius et Stellantis sont renforcées. Les positions en Alstom, ArcelorMittal, Danone, Diageo, Legrand, Sanofi, Thales et TotalEnergies sont réduites. Avec la baisse des marchés obligataires, nous resensibilisons le fonds avec l'achat de contrats futures Euro Bund, des OPC Covéa Obligations/Covéa Euro Spread et de quelques émissions de crédit d'échéance 2025. Nous intégrons également un fonds long/short obligataire (Candriam Bond Credit Alpha). Nous profitons de la volatilité en renforçant l'arbitrage consistant à acheter le future obligataire 10 ans US face au contrat de taux japonais et canadien. En matière de devises, nous profitons de la volatilité sur la parité Euro/Yen en clôturant puis réouvrant une position vendeuse et soldons une position gagnante sur le dollar. Fin avril, l'exposition aux actions du fonds termine à 18,4%.

Au mois de mai, nous renforçons l'exposition actions du fonds suite à la baisse des marchés par la réduction des positions courtes en contrats futures Euro Stoxx 50. Les valeurs Dassault Systèmes, LVMH, Sartorius et Stellantis sont renforcées. Les positions en Alten, Danone, Davide Campari, Enel, Infineon, Michelin et Sanofi sont réduites. Sur la partie obligataire, nous resensibilisons le fonds afin de profiter la hausse des taux avec l'achat de contrats futures Euro Bund. Nous prenons nos profits sur l'arbitrage consistant à acheter le future obligataire 10 ans US face au contrat de taux japonais. Sur la partie monétaire, nous recevons le remboursement du Bund de maturité mai 2024. En matière de devises, nous renforçons nos positions acheteuses sur le Yen et le dollar. Fin mai, l'exposition aux actions du fonds ressort autour de 20,2%.

Au mois de juin, nous renforçons l'exposition actions du fonds suite à la baisse des marchés par la réduction des positions courtes en contrats futures Euro Stoxx 50. Nous mettons en place un arbitrage action France contre l'euro stoxx 50 afin de se protéger de l'incertitude liée aux élections. Les valeurs Air Liquide, Alten, L'Oréal et Veolia Environnement sont renforcées. Les positions en Amadeus IT Group, Deutsche Telekom, Heineken, Orange, Symrise sont réduites ainsi que les fonds Covéa Actions France, Covéa Actions Croissance et Covéa Actions Europe Opportunités. Sur la partie obligataire, nous réduisons la sensibilité du fonds avec la vente de contrats futures Euro Bund. Nous prenons des profits partiels sur l'arbitrage consistant à acheter le future obligataire 10 ans US face au contrat de taux italien. En matière de devises, nous allégeons la position dollar du fonds.

En fin de semestre, le fonds s'expose aux actions, convertibles, fonds de performance absolue, obligations, monétaires et liquidités respectivement à hauteur de 20,5%, 4,1%, 2,9%, 47,1% et 20%.

En juillet, la valeur Universal Music Group a été intégrée au portefeuille. Les positions en Danone, Deutsche Telekom, DSV A/S, Enel et Sanofi sont réduites ainsi que les fonds Covéa Actions France, Covéa Actions Croissance et Covéa Actions Europe Opportunités. Nous exploitons la volatilité des marchés actions en prenant des profits sur une position acheteuse sur les valeurs américaines de petites capitalisations et vendeuse sur l'indice Nasdaq et débouclons l'arbitrage action France (patte courte) contre l'Euro Stoxx 50 (patte longue) à la suite des résultats des élections législatives. En fin de mois, nous renforçons l'exposition actions du fonds avec la baisse des marchés par la réduction des positions courtes en contrats futures Euro Stoxx 50. Sur la partie obligataire, nous prenons des profits sur l'arbitrage consistant à acheter le future obligataire 10 ans US face au contrat de taux japonais et au taux canadien. En matière de devises, nous renforçons la position dollar du fonds et allégeons progressivement la position sur le yen suite au fort rebond de ce dernier. Fin juillet, l'exposition aux actions du fonds ressort à 24,3%.

En août, nous achetons les valeurs Infineon, STMicroelectronics et UPM. Les positions en Ahold Delhaize, Biomérieux, Cellnex, Deutsche Telekom, Smiths Group, Sanofi et Universal Music sont réduites. Nous prenons des profits sur une position acheteuse sur les valeurs américaines de faible volatilité contre une position vendeuse sur le Nasdaq. Nous cédons la couverture sur les actions européennes dans un contexte de publications d'indicateurs économiques décevants et de stress de marché et effectuons un aller/retour sur les actions japonaises afin de profiter de la volatilité des cours. Sur la partie obligataire, nous prenons des profits sur l'arbitrage consistant à acheter le future obligataire 10 ans US face au contrat de taux italien de même maturité et allégeons les positions en contrat future Euro Bund et US Ultra Bond à la suite de la détente des taux d'intérêts. Les poids des fonds Covéa Obligations et Covéa Euro Souverain ont été renforcés au détriment des futures obligataires et des liquidités. En matière de devises, nous renforçons la position dollar et allégeons progressivement celle sur le yen suite au fort rebond de ce dernier. L'exposition aux actions du fonds termine le mois d'aout à 28,4%.

En septembre, nous achetons la valeur Elis. Les positions en Biomérieux, Cellnex, Deutsche Telekom, Enel, IMCD, Orange, Pernod Ricard, Sanofi et SSE PLC sont réduites. À la suite du rebond du marché, nous vendons des futures Euro Stoxx 50 afin de réduire le risque action du fonds. Sur la partie obligataire, nous procédons à la vente de contrats futures Euro Bund et à l'achat des fonds Covéa Obligations, Covéa Euro Souverain et d'émissions obligataires de maturité 10 ans de l'état espagnol et allemand. En milieu de mois, nous procédons à un arbitrage de la poche alternative en allégeant les fonds JPM Income Opportunity et Pictet Atlas au profit de Amundi Metori Epsilon Global Trends, Eleva Absolute Return Europe et BNP Theam Cross Asset High Focus. En matière de devises, nous renforçons la position sur le yen à la suite de l'affaiblissement de ce dernier.

A la fin du troisième trimestre, le fonds s'expose en conséquence aux actions, convertibles, fonds de performance absolue, obligations, monétaires et liquidités respectivement à hauteur de 27,3%, 4%, 3,4%, 44,5% et 22,5%.

En octobre, nous achetons la valeur Michelin et Jenoptik. Les positions en Elis, Sartorius et Siemens Healthineers sont réduites. Sur rebond du marché, nous vendons des futures Euro Stoxx afin de réduire le risque action du fonds. Sur la partie obligataire, nous procédons à la vente de contrats futures Euro Bund en début de mois avant de renforcer la position progressivement suite à la hausse des taux. Nous procédons également à l'achat de taux long américains et procédons à un arbitrage en allégeant les futures Euro Bund au profit d'émissions obligataires de maturité 10 ans de l'état espagnol, français et allemand. En matière de devises, nous renforçons la position sur le yen suite à l'affaiblissement de ce dernier et allégeons l'exposition dollar suite à son renforcement. L'exposition aux actions du fonds termine le mois d'octobre à 26,4%.

En novembre, nous achetons les valeurs Astrazeneca, Capgemini et Metso. Les positions Deutsche Telekom, Siemens Healthineers, Stellantis et STMicroelectronics sont réduites. Nous profitons de la baisse des marchés en cours de mois pour acheter des futures Euro Stoxx 50. Nous profitons de l'appréciation du dollar et du yen afin de racheter partiellement nos positions courtes en contrats futures dans ces devises. A fin novembre, l'exposition aux actions ressort à 27,8%.

En décembre, nous réduisons l'exposition aux valeurs actions détenues en direct par la vente d'une vingtaine de titres afin de réduire le risque idiosyncratique à l'image de Dassault Systèmes, Pernod Ricard, Davide Campari, Vestas ou de matérialiser des gains sur des titres comme Smiths Group ou Siemens Healthineers. La vente de ces titres se fait au profit de l'achat de future Euro Stoxx 50 afin de neutraliser l'impact sur l'exposition actions. A la suite de ces opérations, le fonds se retrouve en position longue d'Euro Stoxx 50 et plus aucune exposition au FTSE 100. En milieu de mois, nous utilisons une partie des liquidités pour acheter des bons du Trésor à maturité 6 mois pour profiter d'un rendement supérieur.

En définitive, l'année s'achève avec des expositions sur les actions, obligations convertibles, fonds de performance absolue ; obligations et liquidités respectivement de 29,1%, 4,2%, 3,5%, 49,3% et 22,5%.

Le risque global de l'OPCVM est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

Perspectives

La trajectoire des marchés financiers en 2025 devrait à nouveau être conditionnée à l'évolution des politiques monétaires des principales banques centrales mondiales, ainsi qu'aux facteurs politiques et géopolitiques influant sur les trajectoires économiques et la confiance des investisseurs mondiaux.

Plus spécifiquement, l'environnement géopolitique sera dominé par le retour de Donald Trump au pouvoir aux Etats Unis. Sa volonté, d'une part de s'impliquer pour tenter de mettre fin à certains conflits armés, et d'autre part, d'accroitre la pression sur ses partenaires commerciaux au travers d'une politique économique qui place les tarifs douaniers au cœur de sa stratégie détermineront les grandes lignes géopolitiques. Ces éléments ne seront sans doute pas négligeables sur la volatilité des marchés.

D'un point de vue politique, la zone Euro continuera d'alimenter notre vigilance. Les deux « ex moteurs » de la dynamique Européenne (France et Allemagne) vont évoluer dans un contexte d'instabilité forte, aussi bien lié aux élections à venir en Allemagne (et les conséquences sur une éventuelle redéfinition de la politique économique), qu'à la capacité du nouveau gouvernement Français de gagner la confiance du parlement et de rassurer les investisseurs sur la trajectoire de la dette. Sur la scène internationale, les sujets politiques continueront d'accompagner nos vigilances, à l'image des risques qui ont récemment surgi en Corée du Sud et au Canada.

Enfin, sur le plan des politiques monétaires, l'accentuation des différences de trajectoires économiques et inflationnistes entre les blocs régionaux (Amérique, Asie, Europe), constitue autant de raisons de voir naitre des divergences en matière de taux directeurs. Alors que l'inflation ne semble pas avoir dit son dernier mot aux Etats Unis (sur fonds de tensions salariales toujours existantes et de risques associés aux mesures mises en place par la nouvelle administration), la Réserve Fédérale devrait être considérablement contrainte dans la normalisation de sa politique monétaire. A l'inverse, en Europe, la BCE paraît conserver plus de latitude, notamment dans un contexte d'une croissance économique toujours peu robuste. Au Japon, les tensions salariales semblent de nature à entrainer une hausse des taux directeurs, tandis que la Chine devrait mettre tout en œuvre pour palier à d'éventuels risques financiers et immobiliers, tout en tentant de redynamiser sa croissance.

Au-delà de l'orientation des taux directeurs, les banques centrales devraient également être plus vocales sur la fin de leurs politiques de resserrement quantitatif, quoique l'ampleur des déficits des Etats et l'importance des dettes souveraines à refinancer pourraient être constitutifs d'un risque systémique et donc contraindre les banques centrales dans leur désengagement.

Dans ce contexte, nos choix resteront orientés autour de la déclinaison de nos Perspectives Economiques et Financières. Nous privilégions un scénario de repentification des courbes souveraines. Dans ce contexte de taux, nos investissements restent orientés autour des grands thèmes stratégiques, tels que la réorganisation du complexe énergétique mondial, la criticité des infrastructures et de l'accès aux matières premières.

Enfin compte tenu du différentiel de croissance entre les différents blocs régionaux (assis sur des facteurs de long terme sous-jacent tels que l'accès à l'énergie, au financement et à la main d'œuvre), nous maintenons une préférence pour les investissements directement ou indirectement exposés à l'économie américaine.

Techniques de gestion efficace de portefeuille

Le fonds n'a pas eu recours pour l'exercice 2024, à des techniques de gestion efficace deportefeuille (par le biais d'opérations de cessions d'acquisitions temporaires de titres ou parle recours à des instruments financiers dérivés de gré à gré) et aucune garantie financière(autrement qu'en espèces), n'a été reçue à ce titre. Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés:

•Change à terme : néant

•Future : + 14 538 860 EUR

•Options : néant

•Swap : néant

Sur la partie actions, le fonds détient une position longue sur des futures Euro Stoxx 50 d'échéance mars 2025 pour +3 172 650 EUR soit +1,82% du portefeuille.

Sur la partie taux, le fonds détient une position longue sur des futures Euro Bund d'échéance mars 2025 pour +12 543 360 EUR soit +7,21% du portefeuille ainsi que sur des taux américains US Treasury Note mars 2025 pour +11 092 500 USD soit +6,42% et US Ultra Bond mars 2025 pour +1 902 500 USD soit +1,1% du portefeuille. Il détient aussi une position courte sur des futures Euro BTP mars 2025 pour -9 958 340 EUR soit -5,73% du portefeuille.

Sur la partie devise, le fonds détient une position courte sur des futures EUR/YEN d'échéance mars 2025 pour - 607 762 500 JPY soit -2,16% du portefeuille.

Informations complémentaires (PEA, autres ...)

Néant

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations sur la politique de sélection des intermédiaires d'exécution et la politique d'exécution

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires d'exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ses Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Exercice des droits de vote

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Informations en matière extra-financière

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 8)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette règlementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leurs correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la règlementation Durabilité (« SFDR ») demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes :

• article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,

• article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,

• article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 8 (« produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux »). Les caractéristiques environnementales et sociales sont promues par cet OPC à travers l'application stricte de la politique d'exclusion sectorielle et normative de Covéa Finance, par le suivi des notations E, S et G d'une grande partie des émetteurs détenus en portefeuille (notation via notre modèle propriétaire basé sur des données fournisseurs, complétée dans certains cas spécifiques et limités par des notations qualitatives réalisées par l'équipe Analyse Financière et Extra-financière), et par le suivi des controverses pouvant aboutir à l'engagement d'un dialogue actionnarial, jusqu'à l'exclusion des sociétés.

Informations environnementales et/ou sociale liées

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance, ainsi que dans la chaine de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

L'ensemble des informations sur la prise en compte par la société de gestion des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Compte tenu des évolutions et travaux en cours, la catégorisation des OPC de la gamme pourrait être amenée à évoluer selon les OPC.

Part d'investissements de l'OPC liés aux activités durables

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : Atténuation des changements climatiques, Adaptation aux changements climatiques, Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), Prévention et contrôle de la pollution et Protection des écosystèmes sains.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Au 31/12/2024, l'OPC ne présente pas de proportion minimale d'investissement durable.

Les informations extra financières spécifiques liées au positionnement de l'OPC en article 8 sont précisées dans l'annexe d'information périodique du présent rapport.

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents aux produits financiers qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations rentrant dans le cadre du règlement SFTR.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	**Acquisitions**	**Cessions**
COVEA FINANCE SECURITE C	33 978 176,74	18 494 724,60
COVEA ACTIONS CROISSANCE I	-	9 468 027,74
COVEA ACTIONS CROISSANCE C	-	5 710 703,87
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	1 685 649,50	3 921 614,13
COVEA OBLIGATIONS SICAV	5 301 498,24	-
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	2 663 715,60	2 197 838,19
SANOFI	1 084 771,72	3 477 358,49
BTF 0% 04/06/2025	4 445 324,96	-
BTF 0% 18/06/2025	4 442 348,30	-
COVEA ACTION FRANCE PART I	-	4 064 802,94

Rapport 2024 relatif à la politique de rémunération de Covéa Finance

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2024, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2024) s'est élevé à 15 701 263 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 13 025 234 euros soit 83% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 676 029 euros, soit 17% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totales. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2024, 130 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 431 066 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2024.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

(i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et

(ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en

combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
COVEA PATRIMOINE

8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COVEA PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 09/05/2025 16:55:38

Christophe Coquelin
Associé

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN
Actif

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) [1]	**18 595 932,67**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	18 595 932,67	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) [1]	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) [1]	**24 319 044,54**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	24 319 044,54	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**8 902 170,00**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 902 170,00	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**118 265 273,40**	-
OPCVM	118 265 273,40	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	**686 767,39**	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**170 769 188,00**	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	**806 097,43**	-
Comptes financiers	**3 193 458,27**	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**3 999 555,70**	-
Total Actif I + II	**174 768 743,70**	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*
[1] Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	178 501 944,79	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-4 628 579,82	-
Capitaux propres I	**173 873 364,97**	**-**
Passifs de financement II [1]	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) [1]	**-**	**-**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**686 766,94**	**-**
Emprunts	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (C)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**686 766,94**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**208 611,79**	**-**
Concours bancaires	**-**	**-**
Sous-total autres passifs IV	**208 611,79**	**-**
Total Passifs: I + II + III + IV	**174 768 743,70**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

[1] Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 275 432,09	-
Produits sur obligations	259 744,93	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	485 038,33	-
Sous-total Produits sur opérations financières	**2 020 215,35**	**-**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 485,30	-
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 485,30**	**-**
Total Revenus financiers nets (A)	**2 018 730,05**	**-**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 029 907,04	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-2 029 907,04**	**-**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	**-11 176,99**	**-**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**26 604,16**	**-**
Sous-total revenus nets I = C + D	**15 427,17**	**-**

** Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.*

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	647 854,73	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-190 218,49	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**457 636,24**	**-**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**226 588,48**	**-**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**684 224,72**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-5 668 937,90	-
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	43 942,07	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**-5 624 995,83**	**-**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**296 764,12**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-5 328 231,71**	**-**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III - IV - V	**-4 628 579,82**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

ANNEXE

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est de chercher à réaliser une performance diminuée des frais de gestion sur les marchés actions et taux internationaux en se fondant sur les perspectives économiques et financières établies par la société de gestion et en recherchant le meilleur couple rentabilité/risque sur un horizon d'au moins cinq ans.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	**31.12.2024**	**29.12.2023**	**30.12.2022**	**31.12.2021**	**31.12.2020**
Actif net total	**173 873 364,97**	200 712 843,73	234 028 577,80	317 187 746,13	349 263 795,93

	31.12.2024	**29.12.2023**	**30.12.2022**	**31.12.2021**	**31.12.2020**
PART A					
FR0011790559					
Actif net	**91 839 403,03**	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	**900 107,4182**	1 111 247,9452	1 313 974,1362	1 518 479,0178	1 825 234,2955
Valeur liquidative unitaire	**102,03**	105,19	103,45	109,16	106,06
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**-0,04**	-4,83	5,37	-2,11	-1,79

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
PART I					
FR0011790567					
Actif net	**82 033 961,94**	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	**723 918,00**	723 918	870 196	1 285 855	1 374 301
Valeur liquidative unitaire	**113,31**	115,77	112,72	117,76	113,27
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**1,00**	-4,15	6,93	-1,10	-0,80

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable *(Règlement ANC 2020- 07 modifié)*

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation et comptabilisation des actifs

1 - Méthodes d'évaluation :

Le calcul de la valeur liquidative de la part et/ou action est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

Règles générales

- Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.
- Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilés

- Les valeurs mobilières de type « Actions et valeurs assimilées » négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au cours de clôture de leur marché principal.
- Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au prix du marché sur la base de cours contribués.

• Les titres de créances négociables (TCN) et valeurs assimilées :

i. Les bons du trésor et valeurs assimilées (BTF, T-bill, Letras, BOTS etc…) ainsi que les titres négociables à moyen terme et valeurs assimilées dont l'échéance est supérieure à un an sont évalués selon un prix de marché sur la base de cours contribués.

ii. Les titres négociables à court terme et valeurs assimilées (ECP, NEU CP etc...) dont l'échéance est inférieure à un an sont évalués quotidiennement via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement.

• Parts et actions d'OPC : Les actions de SICAV et parts de Fonds Communs de Placement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Contrats financiers

- Opérations portant sur des instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociées sur les marchés organisés :

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées au cours de compensation ou à leur valeur de marché.

- Opérations de gré à gré :

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisées par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées aux conditions de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Acquisition temporaire de titres : Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.
- Cessions temporaires de titres : Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus.

Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Garanties financières et appels de marge : Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market). Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix du marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

2 - Méthode de comptabilisation :

Méthode de comptabilisation des revenus

De ces revenus sont déduits :
- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements.

Les revenus sont constitués par :
- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements.

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'OPCVM est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changements intervenus : Néant.
Changements à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

Changements intervenus :

· Prise en charge des frais liés aux travaux menés par le Commissaire aux comptes, des frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label, ainsi que des frais d'agent fiscal par le fonds

Changements à intervenir :
· Prise en charge des frais valorisateur par le fonds
· Fusion absorption par Covéa Profil Dynamique (sous réserve de l'obtention de l'agrément AMF)

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application
Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice
Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts
Parts A : Capitalisation des revenus et capitalisation des plus-values nettes réalisées.
Parts I : Capitalisation des revenus et Capitalisation des plus-values nettes réalisées.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	**200 712 843,73**	**-**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées *(y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)* [1]	1 569 748,51	-
Rachats *(sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)*	-23 230 690,69	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-11 176,99	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	457 636,24	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-5 624 995,83	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**173 873 364,97**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART A

FR0011790559	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	15 279,3688	1 569 748,51
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-226 419,8958	-23 230 690,69
Solde net des souscriptions/rachats	**-211 140,527**	**-21 660 942,18**

PART A	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	**-**

PART I

FR0011790567	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	**-**	**-**

PART I	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	**-**

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action *EUR*	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative *EUR*
FR0011790559	PART A	Capitalisable	EUR	91 839 403,03	900 107,4182	102,03
FR0011790567	PART I	Capitalisable	EUR	82 033 961,94	723 918	113,31

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	France+/-	Pays-Bas+/-	Allemagne+/-	Finlande+/-	Royaume-Uni +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	18 595,93	13 128,37	1 610,34	1 588,79	1 086,32	953,79
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	3 182,39	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	**21 778,32**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation par nature de taux			
Exprimés en milliers d'EUR	**Exposition +/-**	**Taux fixe +/-**	**Taux variable ou révisable +/-**	**Taux indexé +/-**	**Autre ou sans contrepartie de taux +/-**
Actif					
Dépôts	**-**	-	-	-	-
Obligations	**24 319,05**	24 319,05	-	-	-
Titres de créances	**8 902,17**	8 902,17	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**3 193,46**	-	-	-	3 193,46
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**-**	-	-	-	-
Emprunts	**-**	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	**N/A**	15 093,44	-	-	-
Options	**N/A**	-	-	-	-
Swaps	**N/A**	-	-	-	-
Autres instruments financiers	**N/A**	-	-	-	-
Total	**N/A**	**48 314,66**	**-**	**-**	**3 193,46**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
Exprimés en milliers d'EUR	**0 - 3 mois +/-**	**3 - 6 mois +/-**	**6 mois -1 an +/-**	**1 - 3 ans +/-**	**3 - 5 ans +/-**	**5 - 10 ans +/-**	**>10 ans +/-**
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	910,94	2 513,27	1 469,73	9 581,56	2 272,06	7 571,49	-
Titres de créances	-	8 902,17	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 193,46	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	13 262,18	1 831,26
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**4 104,40**	**11 415,44**	**1 469,73**	**9 581,56**	**2 272,06**	**20 833,67**	**1 831,26**

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	GBP+/-	USD+/-	JPY+/-	CAD+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	953,79	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	281,07	101,19	-	-
Comptes financiers	152,23	732,91	776,51	101,18	249,72
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**1 106,02**	**1 013,98**	**877,70**	**101,18**	**249,72**

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	**Invest. Grade +/-**	**Non Invest. Grade +/-**	**Non notés +/-**
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	20 585,68	1 728,27	2 005,09
Titres de créances	8 902,17	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**29 487,85**	**1 728,27**	**2 005,09**

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux [(1)] dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

La société de gestion peut être sollicitée. Dans ce cas, les règles appliquées par celle-ci seront mentionnées.

(1) les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et tires donnés en garantie).

Les acquisition temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000441628	COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	1 408 910,13
FR0000441651	COVEA EURO SPREAD PART D	COVEA FINANCE	Obligations	France	EUR	11 401 496,04
FR0000441677	COVEA ACTIONS ASIE	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	2 970 472,38
FR0000931412	COVEA FINANCE SECURITE C	COVEA FINANCE	Monétaire	France	EUR	29 640 207,36
FR0000931446	COVEA MOYEN TERME	Covea Finance	Obligations	France	EUR	7 727 704,22
FR0000939969	COVEA EURO SOUVERAIN (C)	Covea Finance	Obligations	France	EUR	7 673 919,36
FR0010567529	COVEA ACTIONS EUROPE OPPORT I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	4 093 281,93
FR0010567537	COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES SICAV ACT I 4 DECIMALES	Covea Finance	Actions	France	EUR	2 598 255,00
FR0011070762	COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES PART I	COVEA FINANCE	Obligations convertibles	France	EUR	7 324 910,28
FR0011120377	COVEA ACTION FRANCE PART I	Covea Finance	Actions	France	EUR	3 691 369,34
FR0011120385	COVEA ACTION AMERIQUE PART I	Covea Finance	Actions	France	EUR	3 097 613,82
FR0011134535	COVEA HAUT RENDEMENT I	COVEA FINANCE	Obligations	France	EUR	10 684 601,83
FR0011208784	COVEA ACTIONS AMERIQUE MID CAP IC	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	977 090,40
FR0011510056	CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP	CANDRIAM	Mixte	France	EUR	671 841,90
FR0013312642	COVEA AERIS PART I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	841 271,31
FR0013312675	COVEA AQUA PART I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	848 694,06
FR0013312683	COVEA SOLIS I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	863 260,44
FR0013312733	COVEA TERRA PART I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	833 017,58
FR0013367182	COVEA ACTIONS CROISSANCE I	COVEA FINANCE	Actions	France	EUR	5 731 423,18
FR00140047R6	COVEA OBLIGATIONS SICAV	Covea Finance	Obligations	France	EUR	5 362 739,16
IE00B643RZ01	AMUNDI ALTERNATIVE FUNDS METORI EPSILON GLOBAL TREND SICAV	Amundi Asset Management	Autres	Irlande	EUR	904 173,29

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0284393773	DNCA INVEST SICAV BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES SICAV	DNCA Finance	Obligations	Luxembourg	EUR	943 526,00
LU0289473133	JPMORGAN INVESTMENT INCOME OPPOTURNITY FUND SICAV	JPMorgan Asset Management (Europe) S.a r.l.	Obligations	Luxembourg	EUR	474 324,80
LU0641746143	DNCA INVEST SICAV - ONE	DNCA Finance	Actions	Luxembourg	EUR	1 586 914,09
LU1331972494	ELEVA UCITS FUND SICAV ABSOLUTE RETURN EUROPE FUND	Eleva Capital S.AS	Actions	Luxembourg	EUR	363 688,41
LU1433232698	PICTET TR SICAV ATLAS	Pictet Asset Management (Europe) S.A	Mixte	Luxembourg	EUR	1 287 446,13
LU1694789378	DNCA INVEST SICAV ALPHA BONDS EUR	DNCA Finance	Obligations	Luxembourg	EUR	1 103 293,52
LU1900066975	MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV AMUNDI MSCI KOREA	Amundi Luxembourg	Fonds indiciel (ETF)	Luxembourg	EUR	888 008,53
LU2098772523	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA I	Candriam S.C.A.	Obligations	Luxembourg	EUR	1 416 384,00
LU2346213866	THEAM QUANT SICAV CROSS ASSET HIGH FOCUS	BNP Paribas Asset Management Europe	Mixte	Luxembourg	EUR	855 434,91
Total						**118 265 273,40**

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31.12.2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	799 917,16
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	6 180,27
Total des créances	**806 097,43**
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-170 456,03
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-38 155,76
Total des dettes	**-208 611,79**
Total des créances et dettes	**597 485,64**

Frais de gestion, autres frais et charges

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc....) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Frais facturés à l'OPCVM	**Assiette**	**Taux, barème**
Frais de gestion financière TTC	Actif net	Part A : 1,60 % maximum Part I : 0,60 % maximum
Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	0,02 % maximum
Frais indirects maximum TTC (commissions et frais de gestion)	Actif net	3 %
Commissions de mouvement**	Prélèvement sur chaque transaction	OPC: Néant ETF : 0,07% maximum Actions : de 0 à 0,09% maximum prélevés par l'intermédiaire sur l'opération achat/vente
Prélevée par l'intermédiaire sur l'opération d'achat/vente d'actions	Commission/forfait par lot	Futures : Commission de 3,30 € maximum par contrat futures (à la charge de l'OPC) et/ou par lot
Prélevée selon les opérations/instruments par l'intermédiaire	Montant	Obligations/TCN : Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

* Les frais de fonctionnement sont supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes qui sont supportés par le fonds, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, ainsi que des éventuels frais fiscaux ("Tax agent" local).

** Cette tarification est fonction des actifs éligibles à l'actif de votre fonds.

L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais de fonctionnement et autres services pour lesquels le prélèvement en frais réels a été choisi qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile ; l'information des porteurs de parts pouvant alors être réalisée par tout moyen. Cette information sera publiée préalablement à la prise d'effet de la majoration.
Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, veuillez-vous reporter à la section « Frais » de votre Document d'Informations Clés (DIC).

PART A

FR0011790559	31.12.2024
Frais fixes	1 541 605,53
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART I

FR0011790567	31.12.2024
Frais fixes	488 301,51
Frais fixes en % actuel	0,59
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements *(par nature de produit)*	31.12.2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31.12.2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0011120385	COVEA ACTION AMERIQUE PART I	3 097 613,82
	FR0011120377	COVEA ACTION FRANCE PART I	3 691 369,34
	FR0011208784	COVEA ACTIONS AMERIQUE MID CAP IC	977 090,40
	FR0000441677	COVEA ACTIONS ASIE	2 970 472,38
	FR0013367182	COVEA ACTIONS CROISSANCE I	5 731 423,18
	FR0000441628	COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	1 408 910,13
	FR0010567529	COVEA ACTIONS EUROPE OPPORT I	4 093 281,93
	FR0013312642	COVEA AERIS PART I	841 271,31
	FR0013312675	COVEA AQUA PART I	848 694,06
	FR0000939969	COVEA EURO SOUVERAIN (C)	7 673 919,36
	FR0000441651	COVEA EURO SPREAD PART D	11 401 496,04
	FR0000931412	COVEA FINANCE SECURITE C	29 640 207,36
	FR0011134535	COVEA HAUT RENDEMENT I	10 684 601,83
	FR0000931446	COVEA MOYEN TERME	7 727 704,22
	FR0011070762	COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES PART I	7 324 910,28
	FR00140047R6	COVEA OBLIGATIONS SICAV	5 362 739,16
	FR0010567537	COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES SICAV ACT I 4 DECIMALES	2 598 255,00
	FR0013312683	COVEA SOLIS I	863 260,44
	FR0013312733	COVEA TERRA PART I	833 017,58
Total			**107 770 237,82**

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	**15 427,17**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**15 427,17**	**-**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**15 427,17**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART A

FR0011790559	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-389 896,86	-
Total	**-389 896,86**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART I

FR0011790567	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	405 324,03	-
Total	**405 324,03**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**684 224,72**	**-**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**684 224,72**	**-**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**684 224,72**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART A

FR0011790559	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	358 068,19	-
Total	**358 068,19**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART I

FR0011790567	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	326 156,53	-
Total	**326 156,53**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**18 595 932,67**	**10,69**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**18 595 932,67**	**10,69**
Chimie de spécialité			486 452,00	0,28
AIR LIQUIDE	EUR	3 100	486 452,00	0,28
Construction lourde			1 563 618,84	0,90
BOUYGUES	EUR	30 467	869 528,18	0,50
VINCI SA	EUR	6 959	694 090,66	0,40
Distillateurs et viticulteurs			1 458 968,02	0,84
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	EUR	99 890	601 138,02	0,35
PERNOD RICARD	EUR	7 870	857 830,00	0,49
Eau			538 865,47	0,31
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	19 877	538 865,47	0,31
Équipements électroniques			493 680,00	0,28
JENOPTIK AG	EUR	22 000	493 680,00	0,28
Équipements médicaux			443 187,00	0,25
BIOMERIEUX SA	EUR	4 282	443 187,00	0,25
Fournisseurs industriels			510 300,00	0,29
ELIS SA	EUR	27 000	510 300,00	0,29
Fournitures médicales			360 228,30	0,21
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1 909	360 228,30	0,21
Habillement et accessoires			1 359 334,50	0,78
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	2 139	1 359 334,50	0,78
Logiciels			1 339 062,00	0,77
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	39 972	1 339 062,00	0,77
Matériaux et accessoires de construction			1 009 199,52	0,58
AKZO NOBEL NV	EUR	17 412	1 009 199,52	0,58
Outillage: construction et manutention			565 740,00	0,33
METSO CORPORATION	EUR	63 000	565 740,00	0,33
Papiers			520 576,00	0,30
UPM KYMMENE OYJ	EUR	19 600	520 576,00	0,30
Pharmacie			1 706 844,78	0,98
ASTRAZENECA PLC	GBP	4 000	504 980,82	0,29
SANOFI	EUR	7 314	685 614,36	0,39
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	10 083	516 249,60	0,30
Pneus			950 533,80	0,55
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	29 891	950 533,80	0,55

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Produits alimentaires			534 635,20	0,31
DANONE SA	EUR	8 210	534 635,20	0,31
Produits de beauté			922 995,00	0,53
LOREAL SA	EUR	2 700	922 995,00	0,53
Produits ménagers non durables			448 806,05	0,26
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	7 700	448 806,05	0,26
Semi conducteurs			578 859,00	0,33
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	18 435	578 859,00	0,33
Services informatiques			1 283 937,00	0,74
ALTEN	EUR	9 640	762 042,00	0,44
CAPGEMINI SE	EUR	3 300	521 895,00	0,30
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			683 562,96	0,39
TOTAL ENERGIES SE	EUR	12 808	683 562,96	0,39
Télécommunications filaires			836 547,23	0,48
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	7 484	228 336,84	0,13
ORANGE	EUR	63 171	608 210,39	0,35
Obligations			**24 319 044,54**	**13,99**
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**24 319 044,54**	**13,99**
Aérospatiale			1 457 315,55	0,84
SAFRAN SA 0.125% 16/03/2026	EUR	1 500 000	1 457 315,55	0,84
Automobiles			1 505 448,29	0,87
FERRARI NV 1.5% 27/05/2025	EUR	1 500 000	1 505 448,29	0,87
Compagnies aériennes			1 525 455,00	0,88
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3% 29/05/2026	EUR	1 500 000	1 525 455,00	0,88
Composants électriques			1 506 795,00	0,87
ALSTOM SA 0.0% 11/01/2029	EUR	1 700 000	1 506 795,00	0,87
Composants et équipements électriques			978 227,13	0,56
NIDEC CORP 0.046% 30/03/2026	EUR	1 009 000	978 227,13	0,56
Eau			2 696 848,00	1,55
SUEZ 0% 09/06/2026	EUR	2 800 000	2 696 848,00	1,55
Électricité conventionnelle			1 471 093,56	0,85
ACEA SPA 1.5% 08/06/2027	EUR	1 500 000	1 471 093,56	0,85
État			7 239 958,56	4,16
BONDS Y OBLIG DEL ESTADO 3.25% 30/04/2034	EUR	1 200 000	1 249 010,63	0,72
DBR 4.75% 04/07/2034	EUR	1 300 000	1 595 847,59	0,91
FRANCE 1.25% 25/05/2034	EUR	750 000	641 412,74	0,37
FRANCE 3% 25/05/2033	EUR	1 050 000	1 063 449,21	0,61
FRANCE 3% 25/11/2034	EUR	650 000	641 527,56	0,37
GERMANY 2.6% 15/08/2034	EUR	1 380 000	1 425 383,24	0,82
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 31/10/2034	EUR	600 000	623 327,59	0,36

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Expert en finance			3 377 172,55	1,94
EURONEXT NV 0.125% 17/05/2026	EUR	1 500 000	1 452 616,64	0,84
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 1.355% 07/02/2025	EUR	450 000	454 825,91	0,26
FRESENIUS FIN IRELAND PL 0% 01/10/2025	EUR	1 500 000	1 469 730,00	0,84
Pharmacie			456 116,98	0,26
MOLNLYCKE HOLDING AB 1.875% 28/02/2025	EUR	450 000	456 116,98	0,26
Produits ménagers durables			499 645,96	0,29
SEB SA 1.375% 16/06/2025	EUR	500 000	499 645,96	0,29
Services de transport			331 528,22	0,19
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.3% 25/11/2031	EUR	400 000	331 528,22	0,19
Télécommunications filaires			1 273 439,74	0,73
TELECOM ITALIA 1.625% 18/01/2029	EUR	800 000	765 267,21	0,44
TELECOM ITALIA SPA 2.75% 15/04/2025	EUR	500 000	508 172,53	0,29
Titres de créances			**8 902 170,00**	**5,12**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**8 902 170,00**	**5,12**
État			8 902 170,00	5,12
BTF 0% 04/06/2025	EUR	4 500 000	4 452 480,00	2,56
BTF 0% 18/06/2025	EUR	4 500 000	4 449 690,00	2,56
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**118 265 273,40**	**68,02**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**118 265 273,40**	**68,02**
AMUNDI ALTERNATIVE FUNDS METORI EPSILON GLOBAL TREND SICAV	EUR	5 624	904 173,29	0,52
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA I	EUR	800	1 416 384,00	0,82
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP	EUR	5 835	671 841,90	0,39
COVEA ACTION AMERIQUE PART I	EUR	5 334	3 097 613,82	1,78
COVEA ACTION FRANCE PART I	EUR	17 354	3 691 369,34	2,12
COVEA ACTIONS AMERIQUE MID CAP IC	EUR	8 580	977 090,40	0,56
COVEA ACTIONS ASIE	EUR	9 259	2 970 472,38	1,71
COVEA ACTIONS CROISSANCE I	EUR	44 689,4595	5 731 423,18	3,30
COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	EUR	16 719	1 408 910,13	0,81
COVEA ACTIONS EUROPE OPPORT I	EUR	15 419	4 093 281,93	2,35
COVEA AERIS PART I	EUR	6 523	841 271,31	0,48
COVEA AQUA PART I	EUR	6 066	848 694,06	0,49
COVEA EURO SOUVERAIN (C)	EUR	156 228	7 673 919,36	4,41
COVEA EURO SPREAD PART D	EUR	785 227	11 401 496,04	6,56
COVEA FINANCE SECURITE C	EUR	126 991	29 640 207,36	17,05
COVEA HAUT RENDEMENT I	EUR	82 373	10 684 601,83	6,15
COVEA MOYEN TERME	EUR	29 839	7 727 704,22	4,45
COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES PART I	EUR	276	7 324 910,28	4,21

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
COVEA OBLIGATIONS SICAV	EUR	5 631	5 362 739,16	3,08
COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES SICAV ACT I 4 DECIMALES	EUR	9 900	2 598 255,00	1,49
COVEA SOLIS I	EUR	5 586	863 260,44	0,50
COVEA TERRA PART I	EUR	6 002	833 017,58	0,48
DNCA INVEST SICAV ALPHA BONDS EUR	EUR	8 552	1 103 293,52	0,64
DNCA INVEST SICAV BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES SICAV	EUR	5 350	943 526,00	0,54
DNCA INVEST SICAV - ONE	EUR	10 861,835	1 586 914,09	0,91
ELEVA UCITS FUND SICAV ABSOLUTE RETURN EUROPE FUND	EUR	257	363 688,41	0,21
JPMORGAN INVESTMENT INCOME OPPOTURNITY FUND SICAV	EUR	5 840	474 324,80	0,27
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV AMUNDI MSCI KOREA	EUR	16 938	888 008,53	0,51
PICTET TR SICAV ATLAS	EUR	9 543	1 287 446,13	0,74
THEAM QUANT SICAV CROSS ASSET HIGH FOCUS	EUR	8 949	855 434,91	0,49
Total			**170 082 420,61**	**97,82**

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant (*)**	**Devise**	**Montant (*)**
-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURO STOXX 0325	65	-	68 575,00	3 182 387,00
Sous total		**-**	**68 575,00**	**3 182 387,00**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Autres instruments				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Total		**-**	**68 575,00**	**3 182 387,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURO-BTP FU 0325	-83	209 990,00	-	-9 958 340,00
EURO BUND 0325	94	-	271 300,00	12 543 360,00
US 10 YR NO 0325	102	-	173 350,42	10 677 158,53
US ULTRA BO 0325	16	-	93 969,58	1 831 263,84
Sous total		**209 990,00**	**538 620,00**	**15 093 442,37**

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		**209 990,00**	**538 620,00**	**15 093 442,37**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURO/JPY CM 0325	-30	-	79 571,94	3 727 232,31
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		**-**	**79 571,94**	**3 727 232,31**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	**170 082 420,61**
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-68 575,00
Total instruments financiers à terme - taux	-328 630,00
Total instruments financiers à terme - change	-79 571,94
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	**-**
Autres actifs (+)	**4 476 333,09**
Autres passifs (-)	**-208 611,79**
Total = actif net	**173 873 364,97**

COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023

BILAN actif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**184 319 794,10**	**219 674 522,89**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	52 834 331,68	65 563 324,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	22 234 255,67	21 811 889,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	1 290 432,00
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	106 888 717,54	128 822 383,06
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 362 489,21	2 186 493,05
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**7 744 269,73**	**4 939 195,35**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	7 744 269,73	4 939 195,35
Comptes financiers	**11 418 893,03**	**11 827 501,96**
Liquidités	11 418 893,03	11 827 501,96
Autres actifs	**-**	**-**
Total de l'actif	**203 482 956,86**	**236 441 220,20**

BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	209 095 045,43	220 934 958,08
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 268 583,58	13 798 320,16
• Résultat de l'exercice	-113 618,12	-704 700,44
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**200 712 843,73**	**234 028 577,80**
Instruments financiers	**2 362 488,71**	**2 186 493,05**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 362 488,71	2 186 493,05
Autres opérations	-	-
Dettes	**407 624,42**	**226 149,35**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	407 624,42	226 149,35
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**203 482 956,86**	**236 441 220,20**

HORS-bilan

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	133 404 825,24	57 946 033,67
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	45 999 897,26	28 445 120,76
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	400 780,50	91 258,99
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 295 222,90	1 664 904,47
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	320 109,86	284 020,46
• Produits sur titres de créances	551,00	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**2 016 664,26**	**2 040 183,92**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 908,50	-70 667,49
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	**-1 908,50**	**-70 667,49**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**2 014 755,76**	**1 969 516,43**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2 266 914,03	-2 715 827,67
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-252 158,27**	**-746 311,24**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	138 540,15	41 610,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-113 618,12**	**-704 700,44**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et comptabilisation des actifs

1 - Méthodes d'évaluation :

Le calcul de la valeur liquidative de la part et/ou action est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

Règles générales

- Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.
- Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilés

- Les valeurs mobilières de type « Actions et valeurs assimilées » négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au cours de clôture de leur marché principal.
- Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au prix du marché sur la base de cours contribués.
- Les titres de créances négociables (TCN) et valeurs assimilées :
  - i. Les bons du trésor et valeurs assimilées (BTF, T-bill, Letras, BOTS etc…) ainsi que les titres négociables à moyen terme et valeurs assimilées dont l'échéance est supérieure à un an sont évalués selon un prix de marché sur la base de cours contribués.
  - ii. Les titres négociables à court terme et valeurs assimilées (ECP, NEU CP etc...) dont l'échéance est inférieure à un an sont évalués quotidiennement via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement.
- Parts et actions d'OPC : Les actions de SICAV et parts de Fonds Communs de Placement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Contrats financiers

- Opérations portant sur des instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociées sur les marchés organisés :

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées au cours de compensation ou à leur valeur de marché.

- Opérations de gré à gré :

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisées par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées aux conditions de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Acquisition temporaire de titres : Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.
- Cessions temporaires de titres : Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus.

annexes

Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Garanties financières et appels de marge : Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market). Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix du marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

2 - Méthode de comptabilisation :

Méthode de comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour la comptabilisation du revenu est celui du coupon encaissé.

De ces revenus sont déduits :
- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements.

Les revenus sont constitués par :
- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements.

Frais de fonctionnement et de gestion financière

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue notamment par le dépositaire.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :
- Des commissions de surperformances. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, veuillez vous reporter à la section «Frais» de votre Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière TTC	Actif net	Part A : 1,60% maximum TTC Part I : 0,60% maximum TTC
Frais de gestion administratifs externes à la Société de gestion	Actif net	Néant
Frais indirects maximum TTC (commissions et frais de gestion)	Actif net	3%
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'OPCVM est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changements intervenus : Néant.
Changements à intervenir : Néant.

annexes

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

Changements intervenus :

· Publication des DIC PRIIPS remplaçant les DICI

· Publication de l'annexe précontractuelle SFDR

Changements à intervenir :

Evolution du modèle des "frais de fonctionnement et autres services", supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, et des éventuels frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label par l'OPC, qui sont désormais supportés par l'OPC.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts A : Capitalisation des revenus et capitalisation des plus-values nettes réalisées.

Parts I : Capitalisation des revenus et Capitalisation des plus-values nettes réalisées.

annexes

2 évolution actif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**234 028 577,80**	**317 187 746,13**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	21 086 398,78	5 176 183,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-58 741 650,61	-75 457 376,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	14 201 286,54	9 820 393,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 046 560,25	-7 064 284,02
Plus-values réalisées sur contrats financiers	10 998 857,49	22 054 687,61
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-19 069 564,13	-9 797 015,21
Frais de transaction	-425 346,35	-251 613,77
Différences de change	7 673,00	284 320,91
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	11 839 242,07	-28 989 665,91
- Différence d'estimation exercice N	*10 163 883,11*	*-1 675 358,96*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-1 675 358,96*	*27 314 306,95*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	86 087,66	1 811 512,14
- Différence d'estimation exercice N	*1 036 590,86*	*950 503,20*
- Différence d'estimation exercice N-1	*950 503,20*	*-861 008,94*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-252 158,27	-746 311,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**200 712 843,73**	**234 028 577,80**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	22 234 255,67	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	24 782 203,26	98 675 277,01	9 947 344,97	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	44 888 023,96	1 111 873,30	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	22 234 255,67	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	11 418 893,03
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	24 782 203,26	-	-	-
Autres opérations	44 888 023,96	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 324 928,30	1 946 285,43	11 221 465,03	4 102 953,82	2 638 623,09
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11 418 893,03	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	24 782 203,26
Autres opérations	-	-	1 863 475,66	-	43 024 548,30

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	USD	CHF	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	3 673 877,97	-	2 545 799,68	882 602,50
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	268 078,94	670 556,56	-	159 856,48
Comptes financiers	1 130 323,84	1 827 096,47	10 429,62	2 319 996,21
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	5 011 312,22	-	4 936 032,75
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**7 744 269,73**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	7 593 209,68
Coupons à recevoir	130 053,92
Souscriptions à recevoir	21 006,13
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**407 624,42**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Rachat à payer	237 934,33
Frais provisionnés	169 690,09
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

annexes

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART A / FR0011790559	33 664,3972	3 563 068,07	236 390,5882	24 936 855,31
PART I / FR0011790567	151 637	17 523 330,71	297 915	33 804 795,30
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0011790559		-		-
PART I / FR0011790567		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0011790559		-		-
PART I / FR0011790567		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0011790559		-		-
PART I / FR0011790567		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART A / FR0011790559	**1,50**
PART I / FR0011790567	**0,50**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART A / FR0011790559	**-**
PART I / FR0011790567	**-**
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	**-**
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	**-**
- Autres opérations temporaires	**-**

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	**-**
- obligations	**-**
- titres de créances	**-**
- autres instruments financiers	**-**

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	**-**
- obligations	**-**
- titres de créances	**-**
- autres instruments financiers	**-**

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**98 040 249,75**
- autres instruments financiers	**-**

annexes

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-113 618,12	-704 700,44
Total	**-113 618,12**	**-704 700,44**

PART A / FR0011790559	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-553 428,76	-987 887,11
Total	**-553 428,76**	**-987 887,11**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	**-**

PART I / FR0011790567	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	439 810,64	283 186,67
Total	**439 810,64**	**283 186,67**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	**-**

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Affectation des plus et moins-values nettes	29.12.2023 EUR	30.12.2022 EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 268 583,58	13 798 320,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-8 268 583,58**	**13 798 320,16**

PART A / FR0011790559	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-4 818 520,55	8 049 194,18
Total	**-4 818 520,55**	**8 049 194,18**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0011790567	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 450 063,03	5 749 125,98
Total	**-3 450 063,03**	**5 749 125,98**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 28 avril 2014.

Devise EUR	**29.12.2023**	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	**200 712 843,73**	234 028 577,80	317 187 746,13	349 263 795,93	356 437 607,52

PART A / FR0011790559 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**1 111 247,9452**	1 313 974,1362	1 518 479,0178	1 825 234,2955	2 085 678,5973
Valeur liquidative	**105,19**	103,45	109,16	106,06	109,06
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-4,83**	5,37	-2,11	-1,79	-2,23

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0011790567 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**723 918**	870 196	1 285 855	1 374 301	1 118 151
Valeur liquidative	**115,77**	112,72	117,76	113,27	115,33
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-4,15**	6,93	-1,10	-0,80	-1,22

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	7 380,00	552 171,60	EUR	0,28
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	209 698,00	2 554 121,64	EUR	1,27
FR0000071946	ALTEN	PROPRE	3 125,00	420 625,00	EUR	0,21
FR0013280286	BIOMERIEUX SA	PROPRE	14 000,00	1 408 400,00	EUR	0,70
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	47 179,00	1 609 747,48	EUR	0,80
FR0006174348	BUREAU VERITAS	PROPRE	47 700,00	1 090 899,00	EUR	0,54
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	74 987,00	2 674 036,42	EUR	1,33
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	43 215,00	1 402 758,90	EUR	0,70
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	9 000,00	522 984,87	GBP	0,26
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	51 851,00	3 042 616,68	EUR	1,52
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI MILANO NV	PROPRE	147 500,00	1 506 712,50	EUR	0,75
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	92 652,00	2 015 181,00	EUR	1,00
GB0002374006	DIAGEO	PROPRE	26 500,00	870 882,00	GBP	0,43
NL0000009165	HEINEKEN NV	PROPRE	5 050,00	464 297,00	EUR	0,23
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PROPRE	9 000,00	421 830,00	EUR	0,21
NL0014332678	JDE PEETS B V	PROPRE	115 500,00	2 813 580,00	EUR	1,40
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	40 200,00	1 045 803,00	EUR	0,52
NL0009432491	KONINKLIJKE VOPAK N.V.	PROPRE	34 400,00	1 047 136,00	EUR	0,52
CH0013841017	LONZA GROUP AG N	PROPRE	6 665,00	2 545 799,68	CHF	1,27
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	1 430,00	1 049 048,00	EUR	0,52
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	54 060,00	1 741 272,60	EUR	0,87
FR0000044448	NEXANS SA	PROPRE	7 000,00	554 750,00	EUR	0,28
DE000A1H8BV3	NORMA GROUP N	PROPRE	84 372,00	1 352 483,16	EUR	0,67
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	121 567,00	1 252 626,37	EUR	0,62
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	17 574,00	882 602,50	DKK	0,44

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	8 850,00	1 413 787,50	EUR	0,70
FR0013269123	RUBIS SCA	PROPRE	14 500,00	326 250,00	EUR	0,16
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	32 179,00	2 888 387,04	EUR	1,44
DE000SHL1006	SIEMENS HEALTHINEERS AG	PROPRE	51 772,00	2 723 207,20	EUR	1,36
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	19 600,00	554 680,00	EUR	0,28
DE000SYM9999	SYMRISE	PROPRE	24 115,00	2 402 818,60	EUR	1,20
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	3 310,00	437 085,50	EUR	0,22
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	4 100,00	549 195,00	EUR	0,27
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	20 297,00	1 250 295,20	EUR	0,62
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	7 117,00	809 202,90	EUR	0,40
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	201 031,00	1 945 175,96	EUR	0,97
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	2 890 087,00	2 280 011,10	GBP	1,14
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	26 284,00	411 870,28	EUR	0,21
Total Action				***52 834 331,68***		***26,32***
Obligation						
XS1767087866	ACEA SPA 1.5% 08/06/2027	PROPRE	1 500 000,00	1 431 398,36	EUR	0,71
FR0014001EW8	ALSTOM SA 0.0% 11/01/2029	PROPRE	1 700 000,00	1 404 081,00	EUR	0,70
XS2265369657	DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3% 29/05/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 489 771,23	EUR	0,74
DK0030485271	EURONEXT NV 0.125% 17/05/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 397 443,40	EUR	0,70
DE0001102358	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.50% 15/05/2024	PROPRE	1 942 189,00	1 946 285,43	EUR	0,97
XS2180509999	FERRARI NV 1.5% 27/05/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 472 321,07	EUR	0,73
FR001400H7V7	FRANCE 3% 25/05/2033	PROPRE	500 000,00	529 244,34	EUR	0,26
FR0013344751	FRENCH REPUBLIC 0% 25/03/2024	PROPRE	2 343 914,00	2 324 928,30	EUR	1,16
XS2325562424	FRESENIUS FIN IRELAND PL 0% 01/10/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 414 965,00	EUR	0,70
XS2323295563	NIDEC CORP 0.046% 30/03/2026	PROPRE	1 009 000,00	935 686,72	EUR	0,47
FR0014002G44	SAFRAN SA 0.125% 16/03/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 407 726,15	EUR	0,70
FR0014002C30	SUEZ 0% 09/06/2026	PROPRE	2 800 000,00	2 605 456,00	EUR	1,30
XS1982819994	TELECOM ITALIA SPA 2.75% 15/04/2025	PROPRE	500 000,00	498 095,46	EUR	0,25
XS2288109676	TELECOM ITALIA 1.625% 18/01/2029	PROPRE	800 000,00	705 297,75	EUR	0,35
FR0014000S75	TELEPERFORMANCE 0.25% 26/11/2027	PROPRE	1 400 000,00	1 253 027,39	EUR	0,62

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2348325221	TENNET HOLDING BV 0.125% 09/12/2027	PROPRE	1 500 000,00	1 418 528,07	EUR	0,71
Total Obligation				***22 234 255,67***		***11,08***
O.P.C.V.M.						
FR0011510056	CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP	PROPRE	9 783,00	1 077 401,79	EUR	0,54
FR0011120377	COVEA ACTION FRANCE PART I	PROPRE	35 237,00	7 655 942,99	EUR	3,81
FR0000441677	COVEA ACTIONS ASIE	PROPRE	15 779,00	4 729 281,88	EUR	2,36
FR0007022157	COVEA ACTIONS CROISSANCE C	PROPRE	64 481,00	5 395 125,27	EUR	2,69
FR0013367182	COVEA ACTIONS CROISSANCE I	PROPRE	42 698,00	5 490 535,82	EUR	2,74
FR0010567487	COVEA ACTIONS EURO I	PROPRE	45 435,00	9 303 270,60	EUR	4,64
FR0000441628	COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO	PROPRE	17 846,00	1 453 378,24	EUR	0,72
FR0010567529	COVEA ACTIONS EUROPE OPPORT I	PROPRE	22 391,00	5 675 894,59	EUR	2,83
FR0013312642	COVEA AERIS PART I	PROPRE	8 213,00	1 079 434,59	EUR	0,54
FR0013312675	COVEA AQUA PART I	PROPRE	8 950,00	1 275 017,00	EUR	0,64
FR0000939969	COVEA EURO SOUVERAIN (C)	PROPRE	110 928,00	5 383 335,84	EUR	2,68
FR0000441651	COVEA EURO SPREAD PART D	PROPRE	572 130,00	8 181 459,00	EUR	4,08
FR0000931412	COVEA FINANCE SECURITE C	PROPRE	59 954,00	13 525 262,68	EUR	6,74
FR0011134535	COVEA HAUT RENDEMENT I	PROPRE	82 373,00	10 177 184,15	EUR	5,07
FR0000931446	COVEA MOYEN TERME	PROPRE	29 839,00	7 506 298,84	EUR	3,74
FR0011070762	COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES PART I	PROPRE	283,00	7 118 893,30	EUR	3,55
FR0010567537	COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES SICAV ACT I 4 DECIMALES	PROPRE	6 820,00	1 866 224,80	EUR	0,93
FR0013312683	COVEA SOLIS I	PROPRE	7 506,00	1 157 725,44	EUR	0,58
FR0013312733	COVEA TERRA PART I	PROPRE	7 586,00	1 065 984,72	EUR	0,53
LU1694789378	DNCA INVEST SICAV ALPHA BONDS EUR	PROPRE	8 552,00	1 055 915,44	EUR	0,53
LU0641746143	DNCA INVEST SICAV MIURI SHS I CAPITALISATION	PROPRE	11 591,835	1 628 189,14	EUR	0,81
LU0289473133	JPMORGAN INVESTMENT INCOME OPPOTURNITY FUND SICAV	PROPRE	18 844,00	1 473 600,80	EUR	0,73
LU1900066975	MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV AMUNDI MSCI KOREA	PROPRE	16 938,00	1 080 847,66	EUR	0,54
LU1433232698	PICTET TR SICAV ATLAS	PROPRE	10 859,00	1 344 778,56	EUR	0,67
IE00B802KR88	SSGA SPDR ETF EUROPE I PLC S&P 500 LOW VOLATILITY UCITS ETF	PROPRE	19 120,00	1 187 734,40	EUR	0,59
Total O.P.C.V.M.				***106 888 717,54***		***53,25***
Total Valeurs mobilieres				***181 957 304,89***		***90,66***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE CAD	PROPRE	48 420,00	33 069,25	CAD	0,02
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-507 656,67	-507 656,67	EUR	-0,25
	APPEL MARGE GBP	PROPRE	113 715,00	130 849,78	GBP	0,07
	APPEL MARGE JPY	PROPRE	-5 775 000,00	-36 941,09	JPY	-0,02
	APPEL MARGE USD	PROPRE	-724 782,35	-655 911,63	USD	-0,33
Total APPELS DE MARGES				***-1 036 590,36***		***-0,52***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-237 934,33	-237 934,33	EUR	-0,12
	BANQUE AUD CAI	PROPRE	54 077,18	33 251,66	AUD	0,02
	BANQUE CAD CAI	PROPRE	14 354,86	9 803,89	CAD	0,00
	BANQUE CHF CAI	PROPRE	9 657,83	10 429,62	CHF	0,01
	BANQUE DKK CAI	PROPRE	8 295 869,91	1 113 106,30	DKK	0,55
	BANQUE EUR CAI	PROPRE	6 131 046,89	6 131 046,89	EUR	3,05
	BANQUE GBP CAI	PROPRE	982 307,93	1 130 323,84	GBP	0,56
	BANQUE JPY CAI	PROPRE	72 552 692,00	464 099,61	JPY	0,23
	BANQUE MXN CAI	PROPRE	975 714,93	52 112,89	MXN	0,03
	BANQUE NOK CAI	PROPRE	0,30	0,03	NOK	0,00
	BANQUE SEK CAI	PROPRE	7 186 011,87	647 621,83	SEK	0,32
	BANQUE USD CAI	PROPRE	2 018 941,60	1 827 096,47	USD	0,91
	SOUS RECEV EUR CAI	PROPRE	21 006,13	21 006,13	EUR	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				***11 201 964,83***		***5,58***
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEP GAR S/FUT GBP	PROPRE	232 974,00	268 078,94	GBP	0,13
	DEP GAR S/FUT JPY	PROPRE	22 000 000,00	140 727,95	JPY	0,07
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	740 965,00	670 556,56	USD	0,33
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	28 008,00	19 128,53	CAD	0,01
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	6 494 717,70	6 494 717,70	EUR	3,24
Total DEPOSIT DE GARANTIE				***7 593 209,68***		***3,78***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-139 165,22	-139 165,22	EUR	-0,07

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-30 524,87	-30 524,87	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				***-169 690,09***		***-0,08***
Total Liquidites				***17 588 894,06***		***8,76***
Futures						
Change (Livraison du sous-jacent)						
EC200324	EURO FX 0324	PROPRE	-40,00	-96 255,66	USD	-0,05
RY210324	EURO/JPY CM 0324	PROPRE	-40,00	36 941,09	JPY	0,02
Total Change (Livraison du sous-jacent)				***-59 314,57***		***-0,03***
Indices (Livraison du sous-jacent)						
RTY150324	EMINI RUSSE 0324	PROPRE	12,00	79 140,27	USD	0,04
VG150324	EURO STOXX 50 0324	PROPRE	-1 994,00	756 976,67	EUR	0,38
Z150324	FTSE 100 IN 0324	PROPRE	-63,00	-130 849,78	GBP	-0,07
NQ150324	NASDAQ 100 0324	PROPRE	-8,00	-83 824,43	USD	-0,04
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				***621 442,73***		***0,31***
Taux (Livraison du sous-jacent)						
CN280324	CAN 10YR BO 0324	PROPRE	-9,00	-33 069,25	CAD	-0,02
RX110324	EURO BUND 0324	PROPRE	136,00	550 900,00	EUR	0,27
IK1110324	EURO-BTP FU 0324	PROPRE	-198,00	-800 220,00	EUR	-0,40
WN280324	US ULTRA BOND C 0324	PROPRE	8,00	81 730,77	USD	0,04
TY280324	US 10 YR NOTE F 0324	PROPRE	229,00	674 993,96	USD	0,34
UXY280324	US 10YR ULTRA T 0324	PROPRE	-4,00	-17 760,20	USD	-0,01
TU1310324	US 2 YR NOTE FU 0324	PROPRE	10,00	17 887,42	USD	0,01
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				***474 462,70***		***0,24***
Total Futures				***1 036 590,86***		***0,52***
Coupons						
Action						
GB00BH4EUR39	VODAFONE GROUP	ACHLIG	2 890 087,00	130 053,92	EUR	0,06
Total Action				***130 053,92***		***0,06***
Total Coupons				***130 053,92***		***0,06***
Total COVEA PATRIMOINE				**200 712 843,73**		**100,00**

INFORMATIONS SFDR

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : COVÉA PATRIMOINE

Identifiant d'entité juridique: 969500G1NF2V8S2VG356

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
●● ☐ Oui	●● ☒ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** N/A ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** N/A	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de N/A d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Les caractéristiques ont été atteintes de la manière suivante :

1. La politique d'exclusion a été appliquée et le fonds n'a pas investi dans les titres exclus à cause de leur expositions charbon ou énergies non-conventionnelles.

2. L'engagement sur l'amélioration de la note du portefeuille par rapport à son univers a été tenu.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateurs de durabilité	31/12/2024
Part des entreprises exposés au pétrole et gaz non conventionnel	0,00%
Part des entreprises exposés au charbon (hors énergéticiens)	0,00%
Note moyenne ESG du portefeuille	0,63
Note moyenne ESG de l'univers	0,49

Sources : Covéa Finance, S&P Trucost, ISS, Urgewald

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs d'incidences négatives sont pris en compte dans l'exercice du filtre DNSH. Celui-ci repose sur les indicateurs suivants :

- Pilier E (Environnement) :
  - Intensité de gaz à effet de serre
  - Rejets dans l'eau
- Pilier S (Social) :
  - Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE
  - Ratio moyen de femmes vs hommes dans les conseils d'administration

Covéa Finance tient également compte des principales incidences négatives (« PAI ») dans sa politique d'exclusion. Ces exclusions couvrent les sujets suivants : armes controversées, tabac, jeux d'argent et de paris, et combustibles non conventionnels.

Par ailleurs, Covéa Finance applique un suivi des controverses qui vise à identifier les controverses sur les piliers E, S et G.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Nom de l'émetteur	Secteur	% actifs	Pays
COVEA SECURITE G	NON DEFINI	17,43 %	FRANCE
COVEA EURO SPREAD (D)	NON DEFINI	6,70 %	FRANCE
COVEA HAUT RENDEMENT I	NON DEFINI	6,28 %	FRANCE
COVEA MOYEN TERME	NON DEFINI	4,54 %	FRANCE
COVEA EURO SOUVERAIN (C)	NON DEFINI	4,51 %	FRANCE
COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I	NON DEFINI	4,31 %	FRANCE
COVEA ACTIONS CROISSANCE (I)	NON DEFINI	3,37 %	FRANCE
COVEA OBLIGATIONS (I)	NON DEFINI	3,15 %	FRANCE
BTF 04/06/2025	Etat	2,62 %	FRANCE
BTF 18/06/2025	Etat	2,62 %	FRANCE
COVEA ACTIONS EUROPE OPPORTUNITES I	NON DEFINI	2,41 %	FRANCE
COVEA ACTIONS FRANCE I	NON DEFINI	2,17 %	FRANCE
COVEA ACTIONS AMERIQUE I	NON DEFINI	1,82 %	FRANCE
COVEA ACTIONS ASIE	NON DEFINI	1,75 %	FRANCE
VIEFP 0% 09/06/2026	Services aux Collectivités	1,59 %	FRANCE

Hors dérivés

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

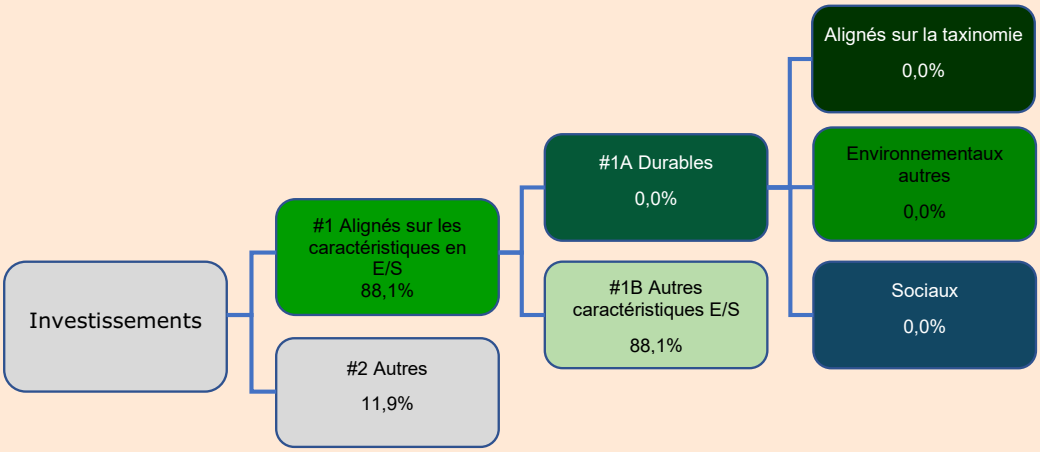

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Exposition sectorielle – Répartition globale

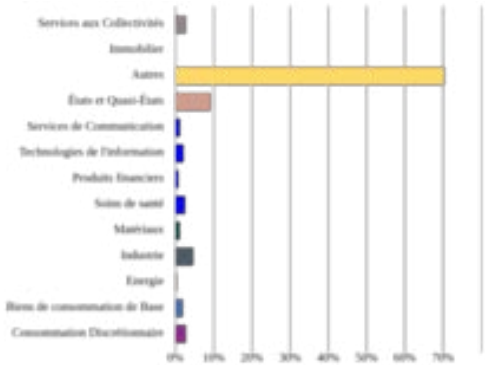

Exposition sectorielle – Combustibles fossiles

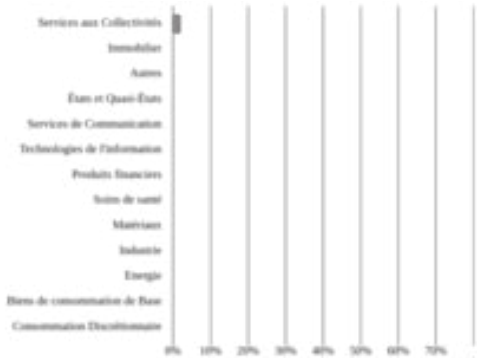

Hors dérivés

Sources : Covéa Finance, ISS

Sous secteurs GICS 2	Répartition Globale	Combustibles fossiles
Distribution et vente au détail de biens de consommation de base	0,00 %	0,00 %
Consommation discrétionnaire, distribution et vente au détail	0,00 %	0,00 %
Transports	0,88 %	0,00 %
Services financiers	0,80 %	0,00 %
Services de Télécommunication	1,21 %	0,00 %
Services Commerciaux et Professionnels	0,29 %	0,00 %
Services Consommateurs	0,00 %	0,00 %
Services aux Collectivités	2,71 %	1,86 %
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	0,33 %	0,00 %
Sciences Pharmaceutiques, Biotechnologiques et Biologiques	0,89 %	0,00 %
Produits Domestiques et de Soin Personnel	0,79 %	0,00 %
Produits Alimentaires, Boissons et Tabac	1,15 %	0,00 %
Médias et Divertissement	0,00 %	0,00 %
Matériel et Equipement de Technologies de l'Information	0,28 %	0,00 %
Matériaux	1,16 %	0,00 %
Logiciels et Services	1,51 %	0,00 %
Immobilier	0,00 %	0,00 %
Equipements et Services de santé	1,66 %	0,00 %
Energie	0,39 %	0,00 %
Biens d'équipement	3,49 %	0,00 %
Biens de Consommation Durables et Habillement	1,07 %	0,00 %
Banques	0,00 %	0,00 %
Automobiles et Composants Automobiles	1,67 %	0,00 %
Assurance	0,00 %	0,00 %
Autres	70,43 %	0,00 %
Etats ou Quasi-états	9,29 %	0,00 %

Hors dérivés

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignes sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

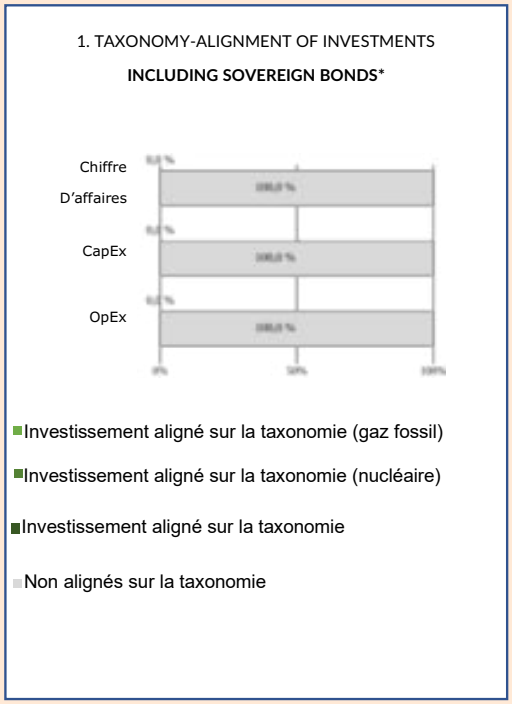

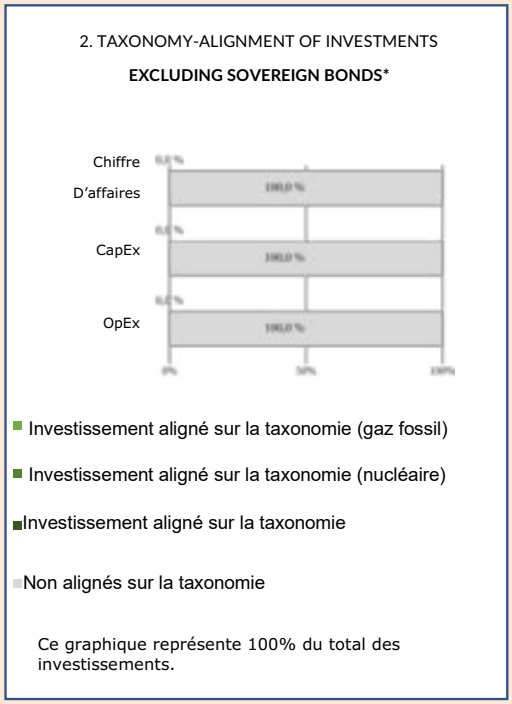

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Covéa Finance ne calcule pas la part d'alignement à la Taxonomie pour 2024.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » ont été les suivants :

- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- les dépôts (peuvent être utilisés afin de rémunérer la trésorerie) ;
- les OPC (hors part des éventuels investissements en catégorie #1B des OPC Covéa Finance) ;
- les instruments dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures ci-dessous ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

1. L'application de la politique d'exclusion normative et sectorielle de la Société de gestion et en particulier l'exclusion des émetteurs privés liés aux énergies non-conventionnelles (ex. pétrole, gaz de schiste) ou au charbon (sauf producteurs d'énergie).

Covéa Finance dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue annuellement avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité applicable à l'ensemble des portefeuilles. Les listes d'exclusion sont rafraîchies chaque trimestre afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles. Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Covéa Finance sur ces sujets.

2. La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs est déterminée à partir de son modèle d'évaluation ESG propriétaire des émetteurs privés déployé en 2024 selon une approche «Best-in-Class», consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Ces évaluations quantitatives sont complétées dans certains cas limités et déterminés (certaines valeurs dites cœurs de portefeuille, valeurs non notées par le modèle en l'absence de données suffisantes…) par une approche qualitative de l'émetteur. Ce travail réalisé, par l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière, approfondit la recherche et l'analyse d'éléments sur les trois piliers E, S et G.

L'ensemble des équipes de gestion bénéficient de la méthodologie de notation ESG mise en œuvre par Covéa Finance leur permettant de considérer les caractéristiques ESG de chacun des émetteurs.

Tous nos fonds Catégorie 2 AMF suivent une approche « en amélioration de note » (c'est-à-dire que la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à celle de l'univers investissable).